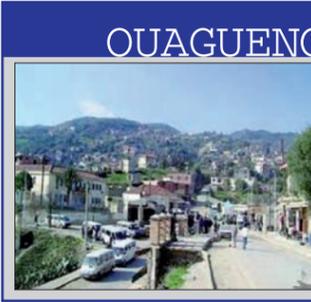




**BOUMERDÈS**  
**LES ÉLÈVES DE TERMINALE ONT MARCHÉ**  
 page 5



**OUAGUENOUNE (TIZI-OUZOU)**  
**VOL ET SACCAGE À LA RECETTE DES IMPÔTS**  
 page 4

ISSN : 1112-7449

# MIDI

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1477 Lundi 23 janvier 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



**FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1, MCA 0 - JSK 0**

**MATCH NUL...  
 SUR TOUTE  
 LA LIGNE**  
 page 18



**ÉLECTIONS LÉGISLATIVES**

**CAMPAGNE ÉLECTORALE DANS LES MOSQUÉES**

# LE SPECTRE DE L'ABSTENTION

Lire en page 3



**Les mises en garde de Ghlamalah**  
 Lire en page 4

**ELECTIONS LÉGISLATIVES 2012**

**Le RCD à l'épreuve de la nouvelle époque**

● Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) ne semble pas montrer de l'intérêt pour les législatives de 2012. Il donne d'ores et déjà l'impression de se mettre sur la touche. Il n'y a que le mot fraude qui revient dans la bouche de son président, Saïd Sadi. Celui-ci ne veut plus jouer sur les nuances comme le fait cette fois-ci, son rival de toujours, le Front des forces socialistes qui, lui, évoque la «balance des avantages et des inconvénients» dans le cas de sa participation.

Lire en page 4

**AIR ALGÉRIE**



**Le personnel navigant revient à la charge**

Lire en page 5

**HOSPITALO-UNIVERSITAIRES**



**Grève et boycott des examens dès demain**

Page 5



28.000

personnes sont mortes du VIH/sida en Chine en 2011 et 48.000 autres ont été infectées par le virus pendant cette période, a révélé samedi un rapport officiel.

20

millions de litres de lait ont été obtenus en 2011 à Ghardaïa, soit une augmentation de plus d'un million de litres par rapport à la production de 2010, indique la Direction des services agricoles (DSA).

80

personnes ont été tuées dans une série d'attaques "coordonnées" vendredi soir et leurs corps se trouvent dans une morgue de Kano, deuxième ville du Nigeria, ont rapporté samedi des médias.

## Les pharmaciens et les dentistes sont des docteurs !

Les étudiants inscrits ou appelés à s'inscrire dans les filières pharmacie et chirurgie-dentaire doivent désormais poursuivre leurs études jusqu'à l'obtention des diplômes de doctorat qui viennent d'être institués, selon des décrets exécutifs publiés récemment.

Les deux décrets exécutifs relatifs à la création d'un diplôme de doctorat en pharmacie et d'un diplôme de doctorat en chirurgie-dentaire, signés par le Premier ministre Ahmed Ouyahia le 30 novembre 2011, ont été publiés dans le numéro 67 du Journal Officiel de 2011 et rendus publics jeudi dernier.

Les deux textes indiquent que la durée des études nécessaires à l'obtention de ces nouveaux diplômes est de six années



pour les deux cursus. Les postulants à ces deux diplômes, précise-t-on, doivent être titulaires d'un baccalauréat "séries scientifiques" ou d'un diplôme équivalent. Les modalités d'inscription, de l'organisation de stages internes, les programmes et l'organisation des enseignements, les conditions d'organisation des examens dans les deux filières seront précisés par arrêtés du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Le ministère est également tenu de préciser, toujours par arrêtés, les modalités transitoires d'organisation des études en vue du diplôme de docteur en pharmacie et en chirurgie-dentaire "pour les étudiants en cours de formation".

## L'ONM tiendra son congrès national le 17 mars

L'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) a annoncé, samedi à Alger, que son 11<sup>e</sup> congrès national se tiendra les 17 et 18 mars, appelant la famille révolutionnaire à être "au diapason des défis qui se posent actuellement à l'Algérie". Intervenant lors d'une rencontre régionale à Alger consacrée aux préparatifs du 11<sup>e</sup> congrès, le secrétaire général de l'ONM, M. Saïd Abadou, a jugé nécessaire que "ce congrès soit à la hauteur de l'importance de la Révolution de Novembre et des défis qui se posent actuellement à l'Algérie". Les participants ont, pour leur part, appelé à ce que le projet de statuts de l'ONM à soumettre au prochain congrès tienne compte de l'esprit de changement à travers la révision du règlement intérieur de l'organisation pour en faire "un creu-

set où versent toutes les composantes de la famille révolutionnaire".

Dans ce contexte, le responsable de l'organique et des finances, M. Mahious Abdelmalek, a affirmé que l'organisation était appelée à jouer un important rôle dans les réformes initiées par le pays. La pratique démocratique "ne se limite pas uniquement aux formations politiques, mais sont également concernées les organisations nationales et les associations représentant la société civile", a-t-il ajouté.

Les participants se sont penchés sur trois rapports, à savoir celui relatif au projet de statuts de l'ONM, le rapport préliminaire sur les affaires socio-économiques et le rapport préliminaire sur l'histoire, la culture et l'Information.



## Le souhait de Djar



Le partenariat entre les pouvoirs publics, les fédérations, les clubs et toute autre organisation sportive "renforce l'autonomie du mouvement sportif national", a affirmé, samedi à Alger, le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Hachemi Djar.

«Le partenariat qui lie les pouvoirs publics - Ministère et collectivités locales- aux fédérations, ligues, clubs ou toute autre organisation sportive, renforce l'autonomie du mouvement sportif national. A titre d'exemple, depuis trois ans, nous avons effacé de notre vocabulaire le mot "tutelle+", a déclaré Djar en marge de la conférence nationale sur la problématique du développement et de l'autonomie dans le sport organisé au cercle militaire de Beni Messous (Alger). Chaque acteur lié au développement du sport en Algérie "a des droits et des obli-

gations".

«Les pouvoirs publics et les collectivités locales ont des devoirs à assumer, tel que la mise à disposition aux athlètes, des moyens humains et matériels.

En contre-partie, il ont aussi le droit de savoir comment est dépensé l'argent de l'Etat. Réciproquement, ceci est valable pour le mouvement sportif national", a-t-il expliqué.

«Nous devons donc nous unir autour d'objectifs précis avec des évaluations annuelles pour situer les responsabilités de tout un chacun.

Cette approche favorisera les échanges entre les deux parties. Il faut situer le débat autour des actions qui doivent favoriser l'émergence d'une élite algérienne et la conquête de podiums à l'échelle internationale", a conclu le ministre.

## Enceinte, elle se fait frapper par la foudre

Voici l'histoire d'une grossesse un peu tourmentée ! Lors d'une course de motocross dans le Colorado, Stephanie Alberti, enceinte de 13 semaines, est venue supporter son mari Dereck. Mais alors qu'elle était entièrement concentrée sur la réussite de son mari, elle a été frappée... par la foudre, d'après le Denver Post.

Durant les six mois qui ont suivi cet incident, Stephanie n'a cessé de s'inquiéter pour la vie de son enfant. Elle redoutait que cet incident n'ait eu des répercussions sur la santé du bébé. Loïn d'être finies, les mésaventures du nourrisson se sont poursuivies lors de l'accouchement. Les sages-femmes se sont rendues compte que le cordon ombilical entourait le cou du bébé. Il faut savoir que même si cela n'est pas rare, c'est extrêmement dangereux puisque le nourrisson peut ainsi être étranglé...

Mais plus de peur que de mal pour cette jeune maman qui aujourd'hui plaisante avec son mari au sujet de ces péripéties. Ils aiment même à plaisanter sur le fait que leur petite fille Sophia a reçu des supers pouvoirs lorsque la foudre a frappé sa mère.

## Des fragments de Mars retrouvés au Maroc

Des fragments de météorites, découverts au Maroc, plonge le monde des collectionneurs de pierres et des scientifiques en extase puisqu'il s'agit de roches martiennes.

Ce sont bien des fragments de roches martiennes qui ont atterri sur Mars en juillet dernier au Maroc. Environ 7 kilos de roches sont tombées durant une pluie de météorites. Celles-ci ont été analysés par un comité spécial d'experts en météorites, confirmant les origines martiennes en se basant sur l'âge et la signature chimique. Les astronomes pensent qu'il y a des millions d'années, des fragments de roches martiennes ont été projetés dans le système solaire. Et qu'après un long voyage dans l'espace, une de ses roches est entrée dans l'atmosphère terrienne, se brisant en mille morceaux.



"Le 18 juillet, vers deux heures du matin, une boule de feu a été observée par plusieurs personnes dans la région de la vallée d'Oued Drâa, à l'est de Tata, au Maroc (...). Un des témoins oculaires, M. Aznid Lhou, a dit que cette boule était d'abord de couleur jaune avant de tourner au vert, éclairant toute la région et se brisant apparemment en deux morceaux", selon une information relayée par Libération.

C'est seulement la cinquième fois dans l'Histoire qu'il est scientifiquement prouvé que des roches proviennent de Mars et qu'elles nous arrivent en présence de témoins. Le directeur de l'Institut spatial de Floride déclare même que c'est "Noël en janvier !".

D  
I  
X  
I  
T

## Moussa Touati :

«Le FNA est fin prêt pour les prochaines législatives prévues dans le cadre des dernières réformes politiques qui restent des solutions provisoires. Ma formation politique a achevé l'opération de structuration qui a été sanctionnée, fin décembre dernier, par une conférence nationale, et entamé, janvier en cours, la sélection des militants qui devront la représenter au sein des assemblées élues. Pour les dernières réformes, j'avoue que je m'attendais à un départ avec une nouvelle vision, à travers l'implication du peuple qui ne peut être pleinement représenté par la classe politique. Le peuple est le seul habilité à définir le concept des réformes à travers un référendum.»

HANTISE DU GOUVERNEMENT ET DES PARTIS POLITIQUES

# L'abstention, cette grande inconnue des élections

*Le spectre de l'abstention hante les esprits à l'approche des élections législatives en mai prochain. Et le gouvernement et les partis politiques ne taisent pas leurs préoccupations à ce sujet.*

PAR MOKRANE CHEBBINE

Si les pouvoirs publics multiplient les initiatives pour inciter les Algériens à participer massivement au scrutin, les formations politiques elles, s'engagent désormais sur deux fronts : encourager les citoyens à aller aux urnes et ensuite les convaincre de voter pour leurs listes. En effet, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales vient d'adresser des messages (SMS) via des opérateurs de téléphonie mobile appelant les citoyens à accomplir leur «devoir citoyen». Dahou Ould Kablia n'a pas caché sa crainte à ce sujet, appelant dans ce sens les partis en lice pour les législatives de choisir les candidats crédibles qui inciteront les citoyens à voter pour eux. Le souvenir des dernières élections législatives en 2007, où le taux d'abstention a dépassé les 60% hante toujours les esprits. Cinq ans après, des changements, certes se sont opérés, mais la température populaire reste inchangée.



Campagne de charme tous azimuts pour «draguer l'électorat».

Les Algériens ne font toujours pas confiance à leurs élus, d'où d'ailleurs la prolifération phénoménale des protestations à travers plusieurs localités du pays, où les citoyens déplorent justement la gestion

des élus locaux. C'est dire que la confiance entre les élus et les citoyens s'est gravement détériorée au fil des années, d'où la démission de la population à chaque rendez-vous électoral. Donc, les appréhen-

sions dont font montre les autorités et les formations politiques ne sont pas fortuites. L'engouement populaire pour les prochaines élections législatives n'est pas d'actualité. D'ailleurs, les partis politiques, notamment les formations en attente d'agrément n'ont cessé de répéter la nécessité d'aller massivement vers les urnes. Néanmoins, les nouvelles lois dans le cadre des réformes politiques récemment promulguées par le chef de l'Etat sauraient, peut-être, rassurer les électeurs algériens pour aller vers les urnes en mai prochain. A cela s'ajoutent les garanties sur la neutralité de l'administration et autres dispositions prises par les pouvoirs publics afin de prévenir la fraude électorale, l'une des principales causes de l'abstention. La présence des observateurs étrangers est une autre garantie pour la réussite des prochaines élections, destinée essentiellement aux partis démocratiques qui hésitent toujours de trancher quant à leur participation au prochain scrutin. Cette mesure, bien qu'elle soit décriée par certains courants nationalistes, va contribuer à attirer les électeurs jusque-là réticents. Une participation de partis démocrates aux prochaines législatives saura éventuellement amenuiser le poids de l'abstention. Cette dernière profitera à coup sûr aux islamistes qui eux, ne s'abstiennent pas devant cette opportunité historique d'asseoir leur suprématie à l'Assemblée populaire nationale (APN).

M. C.

PROCHAINES LÉGISLATIVES

## Djaballah annonce sa participation

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le président du Front pour la justice et la démocratie (FJD - parti en cours de constitution), Abdallah Djaballah s'est dit, dimanche, «confiant» quant à la réponse du ministère de l'Intérieur à la demande d'agrément de sa formation politique, soulignant que le «FJD entrera en lice lors des prochaines législatives».

M. Djaballah a affirmé que le dossier d'agrément soumis en septembre au ministère de l'Intérieur «répond à toutes les conditions» ajoutant qu'il était «confiant» quant à la réponse du ministère.

Le dossier contient «plus» que ce que la nouvelle loi exige, a précisé M. Djaballah ajoutant qu'au moment où les partis concernés sont obligés d'assurer une représentativité au niveau de 16 wilayas, le FJD est quant à lui présent dans «39 wilayas et dispose de 69 membres fondateurs dont 20 femmes au lieu des 24 exigés par ladite loi».

Le FJD «n'est pas un nouveau parti, nous jouissons de notre propre expérience en matière d'activités électorales et nous tenterons de marquer de notre empreinte les prochaines élections», a souligné M. Djaballah ajoutant que le FJD «sera une formation politique réformatrice» composée des différentes franges de la société.

Concernant les nouvelles mesures prises en prévision de cette échéance électorale dont la mission de contrôle dévolue au système judiciaire, M. Djaballah a salué

une telle initiative précisant toutefois qu'elle «reste insuffisante». Il a appelé à écarter l'administration du contrôle des élections, car «ayant toujours constitué le principal facteur favorisant la fraude».

Evoquant la représentation de la femme aux assemblées élues, le président du FJD a souligné que «la femme algérienne est la partenaire de l'homme dans tous les domaines, il est juste question du degré de disponibilité et de volonté».

«Le problème ne réside pas en la loi, mais plutôt en les convictions qui prévalent au sein de notre société», a estimé M. Djaballah précisant qu'il n'était pas contre la détermination d'un taux donné, mais cette initiative «n'est pas pratique» en ce sens que «les partis tenteront de s'y conformer mais les sièges que ces élues sont censées occuper resteront vides». Cette question est appelée à être révisée dans moins d'une année, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le président du FJD a évoqué «le retard intentionnel» dans l'examen des lois organiques au niveau des deux chambres du Parlement qui visait, selon lui, à «resserrer l'étau sur les partis politiques qui attendent leur agrément et à ne pas leur accorder assez de temps pour se préparer aux prochaines échéances électorales tout en gardant la scène politique telle qu'elle», une philosophie «contraire à l'essence même des réformes politiques annoncées par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika».

L. B.

SOUS LA PLUME

### Votera, votera pas

PAR SORAYA HAKIM

Voter est un acte de citoyenneté et de responsabilité nous fait rappeler le ministère de l'Intérieur via SMS.

C'est dire que le ministre ainsi que les partis politiques se tiennent le ventre de peur d'assister à la même déconfiture de 2007 où le taux d'abstention était de 65%. La communication tous azimuts invite les populations à voter. Des cadres de partis

jouent les globe-trotters pour sensibiliser les citoyens sur l'importance du vote, des chefs de partis se mettent presque à supplier. Comment réconcilier les Algériens avec l'urne, eux, qui dans le passé

n'hésitaient pas à faire des queues interminables pour mettre leur bulletin dans l'urne ? Les années 80 et 90 ont connu un véritable raz-de-marée d'électeurs femmes et hommes qui pour rien au monde n'auraient voulu faillir à leur devoir de citoyen pour la Constitution, les présidentielles, les référendums, les différentes assemblées. Puis au fil des ans l'engouement pour tel ou tel événement politique s'est estompé. Peu à peu la dissidence civique s'est installée. Aux législatives de 2007 le verdict a été sans appel : le

peuple a retiré sa confiance à ceux qui gouvernent. Et le scénario de 2007 a toutes les chances de se reproduire, la classe politique en est consciente et ne sait plus à quel saint se vouer pour draguer l'électorat qui, aujourd'hui semble plus préoccupé par les problèmes sociaux non réglés par ceux-là mêmes qui n'ont pas «honoré» leur contrat. Les discours politiques avec les belles paroles ne charment plus

l'Algérien. Même la transparence du scrutin promise ne changera pas grand-chose, les jeunes et moins jeunes s'en balancent comme de l'an quarante. Restent les islamistes avec les mosquées comme support

qui ont plus de chance de séduire l'électorat. Aussi quatre mois nous séparent des législatives, le front social est en ébullition, médecins, profs d'universités, personnel de l'éducation renouent avec la protestation sans le soutien des partis politiques qui manient beaucoup plus la fourberie que les promesses de mieux faire. Oui dans toute cette agitation, il n'y a pas de place pour le citoyen électeur. Résultats des courses, l'abstention, les partis politiques devront faire avec. A moins d'un déclin...

S. H.

## CAMPAGNE ÉLECTORALE DANS LES MOSQUÉES

## Les mises en garde de Ghlamallah

**Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Bouabdallah Ghlamallah a souligné dimanche que "la campagne électorale est interdite dans la mosquée car elle constitue une atteinte flagrante à cette enceinte".**

PAR RAYAN NASSIM

Utiliser la mosquée pour mener sa campagne électorale "constitue une atteinte à cette enceinte eu égard aux débats et querelles qui caractérisent ce genre de campagne et c'est ce que nous ne tolérerons jamais", a indiqué M. Ghlamallah à la chaîne 1 de la Radio nationale.

Il a ajouté que le ministère veille à "l'interdiction de ce genre de comportement dans toutes les mosquées du pays", relevant que son département avait pris des mesures juridiques pour éviter que "les mosquées ne se transforment en tribunes électorales ou en porte-voix de partis".

Le ministre a par ailleurs estimé que l'imam "est seul habilité à prêcher dans la mosquée", soulignant que "nul n'a le droit de s'exprimer au sein de la mosquée sans l'autorisation de l'imam qui est le seul responsable de tout ce qui se dit à l'intérieur de cette enceinte".

M. Ghlamallah a démenti que son département aurait donné des instructions aux imams visant à inciter les citoyens dans les prêches à aller voter lors des prochaines lég-

islatives mais sans toutefois écarter que les imams n'évoquent ce sujet dans leurs prêches d'autant plus que le vote "reste un acte de responsabilité et de citoyenneté qui sont des préceptes de notre religion", a-t-il dit.

Le ministre a en outre rappelé le rôle de l'imam qui consiste, a-t-il soutenu, à "sensibiliser les citoyens à l'importance de se diriger aux bureaux de vote pour accomplir le devoir électoral sans toutefois les orienter vers une liste précise", estimant que l'imam "ne doit avoir aucune appartenance politique pour qu'il accomplisse sa mission pleinement".

#### Sept églises actives dans la clandestinité

Par ailleurs le membre du gouvernement a affirmé que quelque 7 églises actives dans la clandestinité à travers le territoire national.

Le ministère a adressé des correspondances à ces églises pour "régulariser leur situation et pouvoir pratiquer leur culte conformément au cadre juridique défini par la loi algérienne relative à ce domaine", a indiqué M. Ghlamallah.

M. Ghlamallah a rappelé à cette occasion que "les chrétiens en Algérie exercent librement leur culte comme en témoignent plusieurs représentants ecclésiastiques qui se sont félicités du traitement dont ils bénéficient en Algérie".

Il a par ailleurs souligné "les valeurs de tolérance et de cohabitation des Algériens vis-à-vis de leur prochain" rappelant les préceptes de l'Islam qui prône la cohabitation pacifique entre les religions.

A une question sur le nombre d'églises actives en Algérie, le ministre a indiqué qu'il "n'y a pas de chiffre exact mais elles



Bouabdallah Ghlamallah.

sont minimes". Il a rappelé en outre que quelque "150 personnes étrangères se sont converties à l'Islam en Algérie durant l'année écoulée alors que 50 Algériens ont embrassé le christianisme durant la même période avant de se reconverter à l'Islam pour la plupart".

Il a réaffirmé que les personnes converties au christianisme "ne seront pas jugées car la loi algérienne consacre la liberté de culte".

Concernant le fonds de la zakat, M. Ghlamallah a exprimé son insatisfaction quant au bilan qu'il a qualifié d'"insuffisant et qui ne reflète pas la réalité des riches en Algérie" qu'il a appelés à donner cette

aumône. Pour le ministre, cette abstention de donner l'aumône au profit du fonds de la zakat s'explique par leur ignorance "de la méthode de sa distribution", ajoutant que "les donateurs sont chargés eux-mêmes de l'opération de distribution de ces fonds aux nécessiteux".

Il a relevé dans ce sens que le ministère élaborait en collaboration avec des experts en économie et en finances des universités du pays, un projet de création d'une entreprise pour la gestion judicieuse de ces fonds notamment à travers la création de l'emploi au profit des jeunes.

R. N.

## ELECTIONS LÉGISLATIVES 2012

## Le RCD à l'épreuve de la nouvelle époque

PAR LARBI GRAÏNE

Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) ne semble pas montrer de l'intérêt pour les législatives de 2012. Il donne d'ores et déjà l'impression de se mettre sur la touche. Il n'y a que le mot fraude qui revient dans la bouche de son président, Saïd Sadi. Celui-ci ne veut plus jouer sur les nuances comme le fait cette fois-ci, son rival de toujours, le Front des forces socialistes qui, lui, évoque la «balance des avantages et des inconvénients» dans le cas de sa participation. Une philosophie que le président du RCD a faite pourtant sienne lors de l'élection de la précédente Assemblée populaire nationale où il avait étreinté 19 sièges.

A l'époque il ne s'était pas montré trop sourcilieux quant à la transparence des élec-

tions, postulant qu'une participation était de nature à garantir à la formation qu'il dirige une «survie politique». Auparavant Sadi s'était fourvoyé comme beaucoup sur la fausse piste donnant Ali Benflis comme favori à la présidentielle de 2004 face à Abdelaziz Bouteflika. Au terme d'une campagne électorale chaotique, le RCD décide de se réinscrire dans le dispositif institutionnel du pays, en essayant du mieux qu'il peut, de réaffirmer une présence qu'il a désormais du mal à maintenir et ce, depuis la révolte des ârouch en Kabylie, région où il est essentiellement implanté.

Revenu ainsi de loin, le RCD est le premier à s'être jeté dans la rue, dès les premières salves du printemps dit arabe. Etant un des initiateurs de la CNC (Coordination nationale pour le changement et la démocratie), il a fini par récupérer cette structure alors que la majorité de ses membres devaient la quitter. De ce fait, Saïd Sadi s'est retrouvé seul avec le président d'honneur de la LADDH (Ligue algérienne de défense des droits de

l'Homme), Ali Yahia Abdenour, à revendiquer le «départ du système». Une revendication qui ne laissait subsister aucune possibilité de compromis à l'image de ce qui s'est passé avec Ben Ali en Tunisie et Moubarak en Egypte. On ne sait pas si le Rassemblement a tenu compte de ce passé récent. Son chef qui a cru que le système allait s'effondrer et que, de ce fait, il est en droit de ne pas négocier quoi que ce soit avec lui, aurait-il eu de la gêne à se déjuger en prenant part à des élections organisées par le même système ? Possible. Mais Sadi n'est pas homme à se laisser impressionner par l'éthique politique. Il avait pronostiqué la «fraude du siècle» dans la présidentielle de 2009, mais cela ne l'a pas empêché d'intégrer le gouvernement une fois le nouveau président élu. Ce n'est du reste qu'à contrecœur qu'il a dû en sortir. La Kabylie brûlait sous le Printemps noir, il fallait donc se montrer aux côtés des populations qu'on était censé représenter. Selon une grille de lecture populaire, le RCD ne participe pas aux élections quand le FFS

décide de le faire. Cette lecture peut s'avérer vraie par pure coïncidence. Sous la pression des révolutions dites arabes, on a vu un Saïd Sadi tenir le discours du FFS. L'ancien éradicateur ne croit désormais plus au danger islamiste et pense que le pouvoir algérien tente de manipuler la peur des gens pour se maintenir au pouvoir. Ainsi le chef du Rassemblement tente en vain de s'attirer les sympathies des milieux populaires. Mais il y a vingt ans de cela que le parti d'Aït Ahmed a jugé qu'il faut tenter le jeu de la démocratie avec les partis islamistes. Sid-Ahmed Ghozali, autre ex-éradicateur dont le parti n'est pas encore agréé, a annoncé qu'il ne prendrait pas part aux futures élections. La dernière manifestation du RCD semble tellement anachronique qu'il vaut la peine de la rapporter. S'exprimant sur la grève qui paralyse la laiterie de Drâa Ben-Khedda, le parti de Saïd Sadi a estimé qu'elle a été déclenchée pour des motifs «politiques» et non «syndicales».

L. G.

## TRIBUNAL CRIMINEL D'ALGER

## Début du procès du terroriste Mokhtar Belmokhtar

Le procès de dix personnes, parmi elles le chef de l'organisation terroriste dans la région du Sahara, Mokhtar Belmokhtar (en fuite), a débuté hier au niveau du tribunal criminel près la cour d'Alger. Ces personnes sont impliquées dans plusieurs actes terroristes, dont l'enlèvement et la participation à un homicide volontaire contre des militaires dans la commune de Oum Laâdam à Djelfa en 2010. Dix personnes, dont quatre en fuite, sont concernées par cette affaire, rappelle-t-on.

Selon l'arrêt de renvoi, les faits remontent au 13 mai 2010 lorsque les unités de l'Armée nationale populaire ont dressé une embuscade au niveau de la région de Messad dans la wilaya de Djelfa, ce qui leur a permis

d'arrêter le principal accusé dans cette affaire, en l'occurrence Benchneb Abdelkader. Ce dernier "était chargé de sécuriser le passage des groupes terroristes" qui avaient assassiné deux militaires (un commandant et un caporal-chef) dans la commune de Oum Laâdam à Messad. L'enquête préliminaire a réussi à identifier certains membres du groupe terroriste. Il s'agit notamment de Mokhtar Belmokhtar, appelé "Belaouar", Bourahla Moussa, Benchneb Mohamed, Benchneb Youcef, Benchneb Youcef et Hassan, dit Nouni, tous en état de fuite. Le principal accusé dans cette affaire a reconnu, durant toutes les étapes de l'enquête, avoir accompagné des terroristes appartenant au groupe sus-cité et sécurisé leur chemin jusqu'à ce qu'ils assassinent les

deux militaires, Laânabi Bouzid et M'kassam Mohamed, au niveau des quatre chemins de Oum Laâdam à Messad. Benchneb Abdelkader est poursuivi pour "appartenance à un groupe terroriste activant à l'intérieur et à l'extérieur du pays et homicide volontaire avec préméditation". Les autres accusés, Mokhtar Belmokhtar, Bourahla Moussa, Benchneb Mohamed, Benchneb Youcef, doivent répondre, quant à eux, des chefs d'accusation d'"appartenance à un groupe terroriste activant à l'intérieur et à l'extérieur du pays et participation à un homicide volontaire avec préméditation". Belaid Amer, Bouamar Kamal et Ouradi Omar sont poursuivis pour "appartenance à un groupe terroriste".

APS

#### OUAGUENOUNE (TIZI-OUZOU) Vol et saccage à la recette des impôts

La recette des impôts de la daïra de Ouaguenoune, dans la wilaya de Tizi-Ouzou a fait l'objet d'un vol assorti de saccage, dimanche à l'aube, par un groupe d'individus armés, au nombre indéterminé, apprend-on de sources sécuritaires. Les éléments dudit groupe, précise-t-on de même source, se sont introduits au sein de l'établissement sis au centre-ville de Ouaguenoune, à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Tizi-Ouzou, et ont tenté de forcer le coffre-fort, sans y parvenir. Avant de s'enfuir, les malfaiteurs ont saccagé le siège en détruisant le mobilier et volé des documents officiels. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour élucider les circonstances de cet acte criminel.

APS

## HOSPITALO-UNIVERSITAIRES

## Grève et boycott des examens dès demain

Les hospitalo-universitaires reviennent à la charge. Après le récent mouvement de grève de trois jours, ils vont, de nouveau, débrayer.

PAR KAMAL HAMED

En effet, le Syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires a appelé tous ses adhérents à un arrêt de travail de deux jours et ce, à partir de demain. Toutes les activités de soins seront ainsi à l'arrêt dans les centres hospitalo-universitaires (CHU). Cet arrêt est cyclique puisque il en sera de même durant la deuxième semaine mais, à partir de la troisième semaine, ce sera trois jours d'arrêt pour les activités de soins. Selon le communiqué rendu public par le syndicat, les hospitalo-universitaires s'engagent, toutefois, à assurer les urgences médicales. Parallèlement à cette action, les hospitalo-universitaires comptent utiliser une autre «arme» pour contraindre la tutelle à satisfaire leurs revendications. Une «arme» autrement plus efficace comme cela a été dit lors de l'assemblée générale tenue le 10 janvier dernier. Ainsi il sera question de boycotter tous les examens (surveillance et correction) de graduation et de post-grad-



Remontée au créneau des hospitalo-universitaires.

uation à dater de demain, 25 janvier. Cette dernière action de protestation, contrairement à l'arrêt des soins médicaux, est illimitée. Le boycott des examens a été recommandé avec insistance par l'assemblée générale car les professeurs, docents et maîtres-assistants, ont estimé à l'unisson que c'est le seul moyen efficace à même de contraindre les pouvoirs publics d'être à l'écoute de leurs doléances. Les

hospitalo-universitaires, qui ont pris acte des différentes autorités de tutelle à trouver des solutions aux revendications, déplorent notamment la dégradation des conditions de travail. Ils mettent surtout en avant l'épineux problème des pénuries cycliques des médicaments et des consommables qui handicapent le fonctionnement des différents services de santé. «Nos malades continuent à subir et à souffrir de

ces pénuries qui mettent en jeu le pronostic vital. Nous continuons à demander l'installation d'une commission d'enquête indépendante qui sera chargée de situer les responsabilités de tout un chacun dans ce désastre», relève le communiqué. Le syndicat met aussi en avant la question des conditions de travail dans l'enseignement supérieur.

De plus, le syndicat déplore «le blocage du régime indemnitaire de la santé, et plus particulièrement la prime d'amélioration des prestations de soins qui a été octroyée à tous les corps de la santé sauf les hospitalo-universitaires, nous demandons son application dans les mêmes formes que les autres corps de la santé». Le syndicat, qui dit négocier depuis des années avec le ministère de la Santé, revendique aussi, pour rappel, l'amélioration de la prime de garde et de la prime de contagion. Il en est de même pour la prime de rendement. Pour cette dernière, la proposition du ministère consistant en une augmentation de 20% n'a pas satisfait le syndicat. Ce, d'autant que le ministère s'est engagé à l'augmenter de 30% avec effet rétroactif à partir de janvier 2008 avant de se rétracter.

K. H.

## AIR ALGÉRIE, LE PERSONNEL NAVIGANT REVIENT À LA CHARGE

## Menace de débrayage pour le 31 janvier

Les avions d'Air Algérie risquent d'être cloués au sol le dernier jour du mois de janvier courant. Une grève illimitée est annoncée par le personnel navigant (PNC) de la compagnie nationale aérienne pour le 31 janvier. «On déposera un préavis de grève le lundi (aujourd'hui). Huit jours après, et donc le 31 janvier, on entamera une grève illimitée», nous a déclaré le porte-parole du syndicat, Yassine Hamamouche, joint hier par téléphone. Le premier responsable du syndicat du PNC d'Air Algérie affirme que lors de la réunion, tenue dimanche (hier) des membres du Syndicat national du personnel navigant commercial algérien (SNPNA), il a été décidé

«du rejet du programme du mois de février 2012 et du dépôt d'un préavis de grève à compter du 23 janvier 2012. Les griefs retenus contre la direction du pavillon national ont trait selon Yassine Hamamouche à la non-application du protocole d'accord salarial négocié pendant (5) cinq mois, le maintien du non-respect du régime de travail par les programmes, la situation de non gestion de notre direction fonctionnelle, et l'arbitraire dans ses déci-

sions. «La dernière réunion tenue avec la direction a eu lieu le 11 novembre dernier. On avait terminé les négociations et il ne restait que la signature de l'accord», explique M. Hamamouche. Un retard qui ne semble pas être du goût du personnel navigant qui menace de nouveau de paralyser les aéroports du pays.

Le PNC d'Air Algérie n'est pas à son premier débrayage, si la menace de grève brandie est mise à exécution. En juillet dernier, le PNC d'Air Algérie avait observé une grève qui a duré quatre jours, clouant au sol les avions de la compagnie en pleine période estivale. Il en est résulté une pagaille indescriptible dans les aéroports algériens et ceux desservis par la compagnie Air Algérie. La grève n'a été suspendue que suite à l'intervention des hautes autorités du pays.

Cette menace de grève est venue après quelques jours de l'intervention du Pdg d'Air Algérie sur les ondes de la Radio nationale au cours de laquelle il avait annoncé la mise en place d'une commission de travail pour examiner le statut et le régime de travail du personnel navigant commercial et du personnel navigant tech-

nique, l'amélioration des conditions de travail à court et moyen termes, et l'application stricte des règles et procédures de la compagnie.

La situation financière de l'entreprise est équilibrée, et la tendance pour la clôture de l'exercice 2011 est stable, a-t-il souligné.

Une annonce qui n'a pas pour autant rassuré le personnel navigant quant à la satisfaction de leurs revendications. Il n'y a pas que ce problème qui préoccupe le personnel navigant. Au cours de la même émission, Mohamed Salah Boulouf a évoqué la tension qui est apparue entre le personnel navigant et les pilotes. Sans prendre position pour l'une ou l'autre partie, le Pdg de la compagnie nationale les a appelés à faire preuve de sagesse et a promis l'application de la réglementation nationale et internationale régissant les relations entre les deux corps.

«Nous avons appelé à la sagesse et au sens de la responsabilité de tous, pour éviter que ce genre d'incidents ne se reproduisent, car le clivage entre les deux corporations peut remettre en cause la sécurité d'un vol», avait-t-il souligné. S. B.

## BOUMERDÈS, MALAISE DANS LES LYCÉES

Marche des élèves de 3<sup>ème</sup> AS

PAR TAHAR OUNAS

Des centaines d'élèves de 3<sup>ème</sup> année secondaire ont manifesté, hier à Boumerdès, leur colère. Ils ont en effet organisé une marche pacifique suivie d'un sit-in devant la direction de l'éducation de la wilaya, pour réclamer l'allègement des programmes et le report des épreuves de bac, prévu le 3 juin prochain. Le secteur de l'Éducation est en proie, depuis plusieurs jours, à des protestations cycliques des élèves de terminale lesquels exigent la détermination du seuil des cours

sur lesquels porteront les épreuves du bac. La marche est partie du lycée Mohamed-El-Aid-Khalifa et les protestataires ont sillonné plusieurs axes routiers du centre-ville, notamment le boulevard de l'indépendance. Plusieurs lycéens sont venus de Boudouaou, de Tidjelabine et de Figuiers pour prendre part à cette marche et pouvoir faire entendre leurs voix. Tout au long de la marche, les contestataires ont scandé des slogans hostiles au ministre de tutelle dont ils réclament d'ailleurs le départ.

En fin de marche les protestataires ont

observé un rassemblement devant le siège de la Direction de l'éducation. Là, les protestataires ont tenu à avoir des réponses claires et concrètes à leurs préoccupations. Une délégation aurait été reçue par des responsables de ladite direction. A l'heure où nous mettons sous presse, les lycéens observaient toujours leur sit-in. Cette action de protestation, la première du genre à être organisée à Boumerdès, s'est déroulée dans un calme absolu et aucun incident n'a été signalé.

T. O.

CHIFFRE D'AFFAIRES 2011  
DES ASSURANCESPrès de 50% proviennent  
de la branche automobile

Près de 50% du chiffre d'affaires du secteur des assurances pour l'année 2011 proviennent des risques et des couvertures de la branche automobile, a affirmé dimanche Amara Latrous, président de l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR).

Les compagnies d'assurances ont réalisé un chiffre d'affaires de 86,1 milliards de dinars en 2011, dont 50% proviennent des risques et des couvertures de la branche automobile, a précisé M. Latrous à la Radio nationale.

En 2010, le chiffre d'affaires du secteur a été de 80,7 milliards de dinars, en hausse de 4% par rapport à 2009.

Le marché des assurances est ouvert à la concurrence depuis 1997, a ajouté le même responsable, rappelant que quelque 20 compagnies et mutuelles publiques et privées dont 4 étrangères se partagent le marché. Il a indiqué que le secteur des entreprises privées représente 25 % en terme de chiffre d'affaires du secteur, alors que les trois quarts des primes d'assurances sont collectées par les entreprises publiques.

En vue de rattraper le déficit technique induit par l'assurance de la branche automobile, l'autorité de régulation a consenti une majoration de 20% des tarifs de l'assurance automobile obligatoire depuis trois ans, a précisé M. Latrous qui a affirmé qu'"on ne pouvait pas dire que le déficit technique automobile a été rattrapé", le tarif est loin de l'équilibre, car les tarifs pour ce type d'assurances restent très bas par rapport à ceux de nos voisins, avait-il ajouté. Pour l'année 2011, le secteur des assurances a payé en règlement des sinistres près de 36 milliards de dinars dont 80 % ont été versés à la branche automobile, un chiffre en hausse, car en 2010 il représentait 35 milliards de dinars.

R. E.

LE MINISTÈRE DU COMMERCE ET LA SAFEX VEULENT INVESTIR LE MARCHÉ INTERNATIONAL

# La synergie pour promouvoir les exportations hors hydrocarbures

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, et les responsables de la Société algérienne des foires et exportations (Safex) procéderont, aujourd'hui, à l'inauguration officielle du Club de la presse qui sera implanté dans l'enceinte de la Safex.

PAR AMAR AOUIMER

Il s'agit, selon les observateurs, d'une véritable synergie entre les pouvoirs publics et la Safex pour booster les exportations hors hydrocarbures et encourager la presse à s'impliquer davantage dans la promotion du commerce extérieur, sachant que l'Algérie n'exporte que 3% du total des exportations, soit quelque 1,2 milliard dollars, dont plus de 600 millions de dollars pour le secteur de l'agroalimentaire. Rappelons que le programme de sauvetage de l'industrie publique piloté par le ministère de l'Industrie, de la PME et de la promotion des investissements, dont le financement est assuré par le Trésor public, est doté d'une enveloppe financière de plus de 8 milliards dollars, dont plus de 110 millions dollars pour la filière de l'industrie manufacturière.

Ainsi, le rôle de la Safex et du ministère du Commerce consiste à aider les exportateurs algériens à placer leurs produits sur le marché international en leur fournissant, notamment, les informations nécessaires sur les opportunités d'exportation.

La Safex est centrée sur les produits hors hydrocarbures et chaque salon possède son importance et sa spécificité sachant que le prochain Salon international de l'automobile, prévu du 15 au 25 mars, permettra de présenter les récentes innovations et les modèles dernier cri de véhicules de marques étrangères, qui ne manqueront pas de drainer un public record, tandis que les concessionnaires auront à étaler leur savoir-faire en matière de la pièce de rechange et du ser-



vice après-vente. Aussi, cette manifestation économique et commerciale aura l'occasion de montrer les technologies automobiles, tout en offrant une opportunité aux entreprises algériennes de sous-traitance de réaliser des contacts avec les firmes étrangères exposantes en vue d'un partenariat gagnant-gagnant. Pas moins de 35 entreprises algériennes, tous secteurs économiques confondus, ont participé récemment à la Foire internationale de Dakar (Sénégal) où elles ont

exposé des produits purement "made in Algeria", favorisant, ainsi, les exportations hors hydrocarbures dans les pays subsahariens, dans la mesure où les produits algériens sont déjà commercialisés au Cameroun (ouverture d'un comptoir des produits algériens), au Niger, au Mali...

L'important dans la promotion et la dynamisation des exportations hors hydrocarbures consiste surtout, selon des experts, à accorder une aide et une assistance adéquates aux opérateurs économiques et aux exportateurs en matière de commerce international, par le biais, notamment, des mises en relations d'affaires avec des partenaires étrangers, les rencontres business to business, la vulgarisation et la facilitation des procédures d'exportation, mais également de l'information économique et commerciale et l'organisation de rencontres professionnelles et thématiques, ainsi que l'organisation de séminaires spécialisés à l'intention des exportateurs.

Il convient de rappeler que la participation des entreprises algériennes à des manifestations économiques et commerciales à l'étranger est primordiale pour véhiculer les labels de la production nationale et faire connaître les spécificités des produits du terroir, notamment les produits agricoles biologiques tant prisés par les consommateurs de certains pays européens, et même par les consommateurs américains qui apprécient beaucoup les produits agroalimentaires algériens, en ce sens que de nombreux opérateurs économiques nationaux participent aux foires de Miami, Chicago, Dallas et d'autres villes des Etats-Unis d'Amérique.

A. A.

## MARCHÉ NATIONAL DE L'HABILLEMENT

### Le groupe public CH veut rebondir

PAR INES AMROUDE

Le groupe public de la Confection et de l'habillement (CH) a bénéficié d'une enveloppe financière de plus de 10 milliards de dinars en vue d'un ambitieux programme de développement lui permettant d'augmenter à 10% à moyen terme ses parts dans un marché fortement concurrentiel. Cette enveloppe financière dont 5,6 milliards DA seront destinés à la modernisation des équipements, 223 millions DA pour la formation des ouvriers et des cadres du secteur et 721 millions DA pour la réhabilitation des sites de production, s'inscrit dans le cadre de la relance du secteur, a affirmé, hier, Ahmed Benayad, dans un entretien accordé à l'APS.

Soulignant l'importance de l'investissement dans les machines de production pour réussir ce plan, M. Benayad a fait savoir que des cadres du groupe avaient visité dernièrement la foire de Barcelone pour s'enquérir des nouvelles technologies dans le domaine de la manufacture. «On a une idée très précise sur l'investissement qu'on va réaliser parce qu'on a déjà investi dans le matériel», a fait remarquer le gestionnaire du seul groupe public d'habillement en Algérie. Dans ce cadre, CH a lancé, il y a quelques jours, un avis d'appel d'offre international pour acquérir des machines spécialisées notamment dans la bonneterie et dans la fabrication de vêtements professionnels (destinés surtout aux corps constitués) et de vêtements pour le grand public. Sur la formation, M. Benayad a estimé qu'elle serait la priorité du groupe avant même le lancement des investissements et l'acquisition des équipements.

Selon lui, le personnel qualifié se raréfie progressivement du fait qu'il n'y a plus de formations et de formateurs dans ce domaine, l'institut de Boumerdès, qui formait des ingénieurs et des techniciens spécialisés dans la manufacture ayant fermé il y a une dizaine d'années. De l'avis de ce professionnel, la fermeture de cette école a pénalisé le développement de l'industrie de la manufacture.

Pour y remédier, le groupe avait pris ses dispositions depuis deux ans en créant un centre de formation à Béjaïa spécialisé dans les métiers de maîtrise, base de la filière confection et habillement, notamment le contrôle de qualité et la gestion de la production. Un autre centre a été créé à Saïda pour former des mécaniciens et des régleurs spécialisés dans l'entretien des machines de production, a ajouté le P-dg de ce groupe qui emploie 3.000 agents répartis sur 15 entreprises de production.

M. Benayad a également fait état de la création prochaine d'une école spécialisée dans la formation d'ingénieurs et de techniciens supérieurs dans le domaine de la manufacture, selon les orientations du Conseil des participations de l'Etat (CPE). Le groupe, dont la quasi-totalité (90%) de la production est destinée pour les corps constitués, ambitionne de porter sa part de marché de 2% à 10% pour le grand public d'ici à 2015.

Selon une étude de marché réalisée par le Centre national des technologies et du consulting (CNTC), les besoins du marché du prêt à porter et de la confection sont immenses, mais la capacité du groupe CH de concurrencer la gamme de produits déjà offerte est «insignifiante», estime M. Benayad.

Il précise que le chiffre d'affaires de CH, estimé à 4 milliards DA, est réalisé dans son intégralité avec les corps constitués et que l'objectif de l'entreprise est de se maintenir sur le marché du vêtement professionnel, et de créer d'autres parts de marché pour doubler son chiffre d'affaires à 8 milliards DA. Pour ce responsable, le groupe pourrait faire appel à une assistance technique étrangère pour le transfert d'expertise et de savoir faire, après avoir déjà sollicité une assistance technique turque en matière de création et d'organisation de la production. Selon ce gestionnaire, les experts turcs estiment que le secteur public algérien de la confection et de l'habillement est en mesure de produire des articles compétitifs et de qualité.

I. A.

## EXCEDENT COMMERCIAL 2011 Hausse de 62%

PAR RYAD EL HADI

Algérie a réalisé un excédent commercial de 26,93 milliards de dollars (mds usd) en 2011, contre 16,58 mds usd en 2010. Les exportations ont atteint 73,39 mds usd, contre 57,05 mds usd en 2010, selon les chiffres provisoires du Cnis). Quant aux importations, elles se sont établies à 46,45 mds usd, contre 40,47 mds usd en 2010 précise le Cnis. L'amélioration du commerce extérieur en 2011 s'explique en premier lieu par l'augmentation des exportations des hydrocarbures avec une hausse de 28,30%, grâce à la bonne tenue des prix du brut et à une augmentation de 41% des exportations hors hydrocarbures. Cette tendance haussière des exportations s'est répercutée sur le taux de couverture des importations par les exportations qui est passé de 141% en 2010 à 158% en 2011. Les hydrocarbures ont représenté l'essentiel des exportations algériennes à l'étranger avec une part de plus de 97% du volume global des exportations, soit 71,24 mds usd en 2011 contre 55,53 mds usd en 2010 précise le centre. Quant aux exportations hors hydrocarbures, qui représentent seulement 2,93% du volume global des exportations, soit 2,15 mds usd, elles ont connu aussi une augmentation de 41% par rapport à 2010. Les principaux produits hors hydrocarbures exportés sont constitués du groupe demi-produits avec 1,58 md usd, enregistrant une forte hausse de 49,9% en 2011, des biens alimentaires avec 356 millions usd (+13%) et les produits bruts 160 million usd (+70,2%). Par ailleurs, le centre relève que les exportations du groupe des biens de consommations non alimentaires ont connu durant l'année écoulée une chute de 50%, totalisant 15 millions usd. Pour la structure des importations, à l'exception du groupe des biens d'équipements industriels qui a enregistré une légère baisse (0,43%) à

15,7 mds usd, tous les autres groupes ont connu des hausses, la plus importante (61%) ayant été enregistrée par le groupe "alimentation" pour un montant de 9,75 mds usd, ajoutent les Douanes. Les autres groupes ont également connu des hausses: il s'agit de celui des "demi-produits" avec 1,76 md usd (+24,98%), "biens consommation non alimentaires" avec 7,27 mds usd (+24,57%), "énergie et lubrifiants" 1,09 mds (+14,87%), "biens d'équipement agricoles" 382 millions usd et enfin celui des "demi-produits" 10,48 mds usd. Les importations de l'Algérie ont été financées essentiellement par cash à raison de 51,12%. Les lignes de crédits ont financé 40,91% du volume global des importations, soit 19 mds usd, alors que les comptes devises propres ont financé seulement 0,43% de l'ensemble des importations, soit 202 millions usd. Le reste des importations a été réalisé par le recours aux autres transferts financiers, à raison de 7,54%. En 2011, les 5 principaux clients de l'Algérie étaient les USA (15,24 mds usd), l'Italie (9,88 mds), l'Espagne (7,18 mds), la France (6,61 mds), et les Pays-Bas (5,12 mds). La France occupe toujours la 1re place avec 7,03 mds usd, suivie de l'Italie (4,61 mds), la Chine (4,58 mds), l'Espagne (3,32 mds) et l'Allemagne (2,50 mds). Ainsi les pays de l'UE restent les principaux partenaires de l'Algérie, avec 52,12% des importations et 49,45% des exportations. Les pays de l'OCDE (hors UE) viennent en deuxième position avec 13,08% des importations et 34,74% des exportations de l'Algérie vers ces pays. Les échanges avec les pays de l'Asie étaient de 14,31 mds usd en 2011, contre 12,36 mds usd en 2010 (+15,7%). Avec les pays arabes (hors UMA), les échanges ont connu aussi une hausse de plus de 32,11% par rapport à 2010, passant de 1,96 md usd à 2,58 md usd.

R. E.

M'SILA

**720 micro-entreprises financées par l'Ansej**

Des accords de financement de 720 projets de création de micro-entreprises appuyés par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) ont été signifiés en 2011 dans la wilaya de M'sila par des institutions bancaires, a indiqué un membre du Comité de wilaya de validation. Au mois de janvier 2012, plus de 300 parmi ces micro-entreprises sont entrées en exploitation, permettant de générer un total de 370 emplois, a précisé la même responsable, soulignant que le reste des projets "n'attend plus que la livraison des équipements".

L'unique contrainte pouvant être à l'origine de retards a trait au fait que les institutions bancaires devant avaliser les projets présentés par l'ANSEJ ont toutes leur siège à Sétif, ce qui nécessite parfois des délais supplémentaires.

Le secteur des transports, le plus convoité par les jeunes porteurs de projets de la wilaya de M'sila (il représente plus de 20% des 720 dossiers avalisés en 2011), a généré depuis 2006 quelque 2.000 emplois.

CHLEF

**Plus de 50 millions de litres de lait en 2011**

La production de lait cru a augmenté sensiblement en 2011 dans la wilaya de Chlef, atteignant un volume de plus de 50 millions de litres, soit une hausse de près de 20% par rapport à l'année 2010, indique un bilan de la Direction des services agricoles (DSA).

Le lait de vache représente plus de 80% de la production globale avec 42 millions de litres, suivi du lait ovin avec 5,5 millions de litres et du lait de chèvre avec près de 5 millions de litres.

Cette performance a été enregistrée grâce au soutien de l'Etat accordé aux éleveurs et à la disponibilité des fourrages due à la bonne pluviométrie enregistrée en 2011, note la même DSA qui fait état, néanmoins, du volume "insignifiant" de lait collecté estimé à moins de 5 millions de litres, soit environ 10% de la production globale.

Le cheptel de la wilaya de Chlef est composé de 51.200 têtes de bovins, 261.480 ovins et 79.440 caprins.

JIJEL

**Bilan d'activité du port de Djendjen**

Plus de 3,06 millions de tonnes de marchandise ont été traitées au niveau du port de Djendjen (Jijel) durant l'année 2011, dont 172.540 tonnes pour le seul mois de décembre, selon les responsables de l'Entreprise portuaire de Jijel (EPJ).

Les produits agricoles figurent en tête avec 1,57 million de tonnes manipulées. Au total, 1.175 navires, dont 520 car-carriers, ont mouillé au port lors de cet exercice 2011, selon l'EPJ.

Le trafic roulier a enregistré 311.412 unités réparties en véhicules légers (199.314), utilitaires (95.689), lourds (13.993) et engins de travaux publics (2.356), selon un bilan de l'entreprise portuaire.

APS

BOUMERDES, PORT MIXTE DE DELLYS

**Projet de réorganisation et d'extension**

*Afin de se mettre au diapason des objectifs de développement fixés pour la ville touristique de Dellys (Boumerdès), son port mixte vient de bénéficier d'un projet pour sa réorganisation et son extension, a indiqué la Direction de la pêche et des ressources halieutiques.*

PAR BOUZIANE MEHDI

« **L**e lancement des travaux de ce projet, dont les études techniques sont déjà achevées, est prévu pour le premier semestre courant », a indiqué à l'APS le responsable du secteur.

Les études en question portent sur le réaménagement de ce port et sa réorganisation conformément aux normes internationales en vigueur, a ajouté la Direction.

Inscrit à la faveur du présent quinquennal, ce projet vise, notamment, à relever la capacité d'accueil de cette structure portuaire, "très engorgée actuellement", par la réalisation de trois nouveaux quais destinés aux petites embarcations, dont les sardiniers, ainsi qu'aux bateaux commerciaux de calibre limité. Le terre-plein du port se



verra également étendu par une surface supplémentaire d'un hectare destinée à l'exploitation commerciale, ainsi qu'à différents investissements liés au secteur, a souligné l'APS.

De nature à améliorer les conditions de travail au port de Dellys, la concrétisation de ce projet contribue au renforcement de la destination touristique de cette région, d'autant plus que ce port est mitoyen au vieux port, sis en contrebas de la Casbah

de Dellys, considérée comme l'attraction phare de la ville.

Le port mixte de Dellys revêt, globalement, une importance capitale pour l'ensemble de la wilaya de Boumerdès, estime les responsables de cette structure, d'une capacité d'accueil d'une centaine d'embarcations et employant un millier de personnes spécialisées dans les différents métiers de la mer.

B. M.

SETIF, AGENCE NATIONALE DE SOUTIEN À L'EMPLOI DES JEUNES

**3.000 emplois seront créés en 2012**

**P**as moins de 3.000 projets d'investissements seront créés en 2012 à Sétif avec le concours de l'antenne locale de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), a indiqué le directeur de wilaya de cet organisme.

Abdenour Ghellab a précisé que ces projets permettront de créer "quelque 9.000 emplois au moins", à la faveur des programmes d'orientation prévus par l'Etat dans le domaine de l'emploi et de la lutte contre le chômage qui restent, selon lui, "les plus importants et les plus grands des enjeux" pris en charge par l'ANSEJ avec

la collaboration de l'ensemble des intervenants. M. Ghellab a ajouté qu'en 2011, ce sont 1.672 projets qui ont été créés et financés dans le cadre du dispositif de l'Ansej "sur 6.224 dossiers validés par la commission de wilaya et actuellement en cours d'étude".

Les projets finalisés et financés ont permis de créer 5.865 emplois. Les investissements ont porté sur un montant global de 7,5 milliards de dinars, dont 1,5 milliard dinars à la charge de l'agence, soit 29% du financement, selon le même responsable. Le secteur de l'agriculture arrive

en tête avec 80% des dossiers déposés par les jeunes investisseurs (780 projets), suivi des services (244 projets), de la petite industrie, des travaux publics et bâtiment et du transport de marchandises.

Au cours de l'année dernière, l'Ansej a reçu 14.517 dossiers de création de micro-entreprises, contre 2.958 dossiers reçus en 2010.

Une augmentation due aux mesures incitatives décidées par l'Etat et aux campagnes de sensibilisations menées par l'agence, a conclu M. Ghellab.

APS

TISSEMSILT, COMMUNE DE THENIET EL-HAD

**Relogement de 109 familles**

**C**ent neuf familles du vieux quartier Chouhada de la commune de Theniet El-Had ont été relogées la semaine dernière dans de nouvelles habitations. Cette opération, inscrite dans le cadre du programme de résorption de l'habitat pré-

caire (RHP), s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Tous les moyens ont été réunis pour reloger ces citoyens qui ont considéré cette opération comme "événement historique" les ayant délivrés à jamais d'une souffrance qui aura duré 45 longues années, selon les déclarations de plusieurs bénéficiaires.

Le site sur lequel étaient bâties les anciennes habitations sera exploité pour la réalisation de nouveaux projets immobiliers, notamment l'installation d'équipements publics, tels des infrastructures éducatives et sportives, a indiqué le président

de l'Assemblée populaire communale.

Selon l'Office de promotion et de gestion immobilière, 280 logements sont, par ailleurs, en cours de réalisation dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire. Ils devraient être livrés en 2012.

La commune de Theniet El-Had dispose de 13 sites d'habitations précaires, soit l'équivalent de 1.110 habitations recensées en 2007 aux quartiers El-Hakem, Helal Benghalem et Louz, selon la Direction de la construction et de l'urbanisme de la wilaya. Par ailleurs, et dans le but de résorber l'habitat précaire dans la zone d'habitation Sidi Abdelkader et l'agglomération secondaire Angar dans la même commune, la livraison de plus de 100 lots de terrains pour la réalisation d'habitations rurales est programmée au cours de cette année, selon les responsables de cette collectivité locale.

APS

ANNABA, PROGRAMME QUINQUENNAL 2010-2014

# 9,85 milliards de dinars pour la formation professionnelle

*Dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, une enveloppe de 9,85 milliards de dinars a été allouée, à Annaba, au secteur de la formation professionnelle, selon la Direction du secteur qui précise à l'APS que cet investissement sera consacré à la réalisation de deux instituts de formation et de 64 logements d'astreinte, a précisé la même source, mettant l'accent sur la nécessité de renforcer les structures pédagogiques et d'hébergement en vue de répondre aux besoins exprimés localement en matière de main-d'œuvre qualifiée.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Le déficit en main-d'œuvre qualifiée concerne principalement les créneaux du bâtiment et des travaux publics, d'où l'adoption d'une démarche concertée avec les responsables du secteur et les opé-



rateurs économiques dans la perspective d'adapter l'offre de formation à la demande dans le cadre de ces activités précises.

Lors de la rentrée d'octobre dernier, plus de 4.400 nouveaux stagiaires avaient rejoint les établissements et centres de formation implantés à travers la wilaya, soit une légère augmentation par rapport à l'année précédente.

Porté à plus de 11.000 le nombre de stagiaires, cet accroissement des effectifs est le résultat des campagnes de sensibilisation et d'information menées en direction des élèves exclus du système scolaire.

Dans la wilaya de Annaba, le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels dispose actuellement de deux instituts nationaux de formation professionnelle (INSFP), d'un institut de formation professionnelle (IFP), de 9 centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), de six annexes de formation et de 13 écoles privées.

B. M.

MILA, DIRECTION DE LA CULTURE

## Ouverture prochaine d'une grande bibliothèque

La ville de Mila sera prochainement dotée d'une "grande bibliothèque de wilaya" d'une capacité d'accueil de 800 places, a annoncé le directeur de wilaya de la culture, M. Mohamed Zetili.

Ce projet, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 90%, comprend des salles de lecture publique pour enfants et adultes, une salle de conférences et d'espaces réservés pour les ateliers, a ajouté le même responsable. Cette infrastructure, qui sera réceptionnée au centre de la ville, "au cours du premier trimestre 2012", se

distingue par une architecture inspirée du style arabo-musulman, pensée pour enrichir le paysage urbain de cette cité qui a connu plusieurs civilisations à travers les époques. Ce nouvel établissement est appelé à alléger la pression sur la maison de la culture M'barek El-Mili, ouverte il y a plusieurs années et qui abrite la plupart des manifestations à caractère culturel.

La ville de Mila bénéficiera également en 2012 de plusieurs autres infrastructures à caractère culturel, notamment le Centre culturel islamique et la Maison de l'artisa-

nat traditionnel et des métiers, selon ce responsable. La wilaya de Mila compte pas moins de 23 bibliothèques communales, dont plusieurs d'entre elles, à l'image de celle de Oued N'dja, reçoivent de jeunes diplômés de l'université pour les postes d'encadrement.

Parmi les projets à caractère culturel importants inscrits au profit de la wilaya de Mila, M. Zetili a également cité le musée régional, inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014.

APS

GUELMA, ERADICATION DE L'HABITAT PRÉCAIRE

## 93 familles relogées à Hélio polis

Pas moins de 93 familles résidant dans des habitations précaires à Hélio polis (5 km de Guelma) ont été relogées dans des logements neufs, dans la même localité, la semaine dernière, au cours d'une opération supervisée par les autorités locales.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la "stratégie d'élimination graduelle des habitations précaires identifiées lors d'un recensement effectué en 2007 dans cette wilaya", selon le chef de la daïra d'Hélio polis, M. Rachid Chahat.

Le relogement de ces familles, issues pour la plupart du bidonville dit cité

Allaïga, a été immédiatement suivi de la démolition des baraques où elles vivaient dans des conditions très difficiles.

Le chef de daïra a fait part, dans ce contexte, d'un programme arrêté pour la période janvier-février 2012, portant sur le relogement de 150 familles dans autant de logements neufs réceptionnés dans les trois communes de cette daïra (Hélio polis, El-Fedjoudj et Bouati).

Il a également précisé qu'un lot de 280 logements a été jusqu'à présent consacré à cette opération de résorption de l'habitat précaire dans la daïra d'Hélio polis "en attendant la livraison de 30 autres loge-

ments en construction à El-Fedjoudj". "Nous éprouvons un sentiment où se mêlent le bonheur de vivre enfin dans des conditions décentes et le soulagement de pouvoir quitter les baraques qui nous servaient de logis depuis de longues années", a souligné l'un des bénéficiaires pendant que son épouse y allait d'un strident youyou. Les autorités de la wilaya avaient indiqué lundi dernier qu'un quota de 1.501 logements sera attribué en totalité au premier trimestre 2012 pour la résorption progressive de l'habitat précaire dans les 24 communes de Guelma.

APS

TEBESSA

## Cycles de formation pour détenus

Des cycles de formation aux métiers de l'artisanat, de courte durée, seront organisés "dans les prochains jours" au profit des détenus de la wilaya de Tébessa, a indiqué le président de la Chambre des métiers et de l'artisanat (CAM). L'opération qui vient en exécution d'une convention signée conjointement par le ministère du Tourisme et de l'artisanat et celui de la Justice, est la première du genre dans cette wilaya, a ajouté M. Brahim Alloua, précisant que des "attestations de qualification" seront délivrées, au terme des stages, aux détenus concernés qui pourront ainsi s'insérer, à leur libération, à la vie active. Les récipiendaires pourront également, selon le même responsable, créer leur propre micro-entreprise et accéder aux autres avantages offerts par les différents dispositifs de soutien à l'emploi. Ces stages, prévus dans une première étape dans les centres de rééducation de Bir El-Ater, El-Hammamet et Tébessa, seront généralisés, dans une seconde phase, aux établissements en cours de réalisation à Chréa et El-Aouinet. La CAM participe également à l'organisation, avec l'appui du Bureau international du travail (BIT), de stages de formation en management et en marketing ciblant des gestionnaires de Petites et moyennes entreprises (PME), a encore indiqué M. Alloua. Plus de 560 nouveaux artisans activeront dans cette wilaya au 31 décembre 2011, dans divers créneaux, dépassant ainsi les objectifs fixés par les responsables du secteur, évalués à 270 artisans, a encore souligné la CAM.

CONSTANTINE

## Attribution imminente de 463 logements publics locatifs

Un quota de 463 logements publics locatifs (LPL) sera attribué "dans les prochains jours" dans la wilaya de Constantine, selon l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Ces unités seront attribuées dans les communes de Aïn Smara (273 unités) et de Benbadis, dans la daïra d'Ibn Ziad (190), a ajouté la même source, assurant que des "enquêtes pointues" ont été effectuées par les commissions de daïra préalablement à l'élaboration des listes de bénéficiaires. Les logements à attribuer, déjà raccordés aux différents réseaux (assainissement, AEP, électricité et gaz), disposent de toutes les structures d'accompagnement dont des espaces verts et des aires de jeux. Par ailleurs, l'OPGI de Constantine prévoit lancer, au cours du premier semestre de l'année en cours, un ensemble de 450 logements sociaux dans la daïra de Aïn Abid. Les travaux de construction de 1.000 autres LPL à travers les 12 communes de la wilaya avancent à un rythme "appréciable" et seront livrés dans les délais fixés.

OUM EL-BOUAGHI

## Programme spécial des Hauts-Plateaux

L'impact "important" du programme spécial de développement des Hauts-Plateaux en matière de désenclavement des zones rurales et de développement de la surface agricole utile, à Oum El-Bouaghi, a été mis en exergue mardi lors de la session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Selon le responsable de la commission de l'Agriculture à l'APW, le programme a essentiellement porté sur l'amélioration foncière de 2.800 hectares et l'ouverture de 200 km de pistes agricoles pour désenclaver les zones de production agricole. Une première opération, d'un coût de 83,7 millions de dinars, a profité à 524 agriculteurs activant dans les communes de Behir-Chergui, El-Belala, Berriche, Dhalaa, 'El Djazia, F'kirina, Meskiana et Rahia. La seconde action, financée à hauteur de 300 millions de dinars a été exécutée dans 11 communes où des mechtas éloignées ont pu être reliées aux réseaux de chemins communaux et de wilaya permettant le désenclavement de pas moins de 1.936 agriculteurs. Elle a également permis un meilleur accès des populations des localités ciblées aux services de santé et d'éducation.

APS

NIGÉRIA, REGAIN DE VIOLENCE

# 121 morts dans des attaques

Une série d'attaques coordonnées a frappé Kano, la deuxième ville du Nigeria, vendredi dernier. Une source de la Croix-Rouge nigériane estime le bilan à 121 tués.

En début de journée, un correspondant du journal *l'Express* a compté au moins 80 cadavres dans une morgue de Kano, deuxième ville du Nigeria, après une série d'attaques coordonnées vendredi soir, dont le bilan s'élevait jusqu'ici à 28 morts. Cet après-midi, une source de la Croix-Rouge estime le bilan à 121 morts.

L'une des attaques a été menée par un kamikaze qui a visé un QG régional de la police et fait au moins trois morts, selon une source policière ayant requis l'anonymat. Des témoins des attaques ont rapporté que des assaillants, parmi lesquels figureraient deux kamikazes, étaient vêtus de noir et étaient arrivés en moto ou à bord de voitures. Quelques heures après ces attaques meurtrières, deux explosions se sont produites dans la ville de Yenagoa (sud), dans l'Etat du président Goodluck Jonathan, sans faire de victime, selon les autorités locales.



## Un groupe islamiste revendique les assauts

Une vingtaine de déflagrations ont retenti vendredi soir à Kano en l'espace de quelques minutes, selon le correspondant de l'AFP. Des tirs ont aussi retenti, et pris de panique, des habitants ont pris la

fuite. Le premier quotidien dans le Nord, le *Daily Trust*, a rapporté qu'un porte-parole du groupe islamiste Boko Haram avait revendiqué les assauts. Ces violences surviennent dans un contexte de multiplication d'attaques attribuées à ce groupe qui a, notamment, revendiqué des

attentats meurtriers le jour de Noël. De nombreuses attaques meurtrières, attribuées à la secte islamiste Boko Haram, et souvent revendiquées par elle, ont secoué le pays ces derniers mois. Elles ont essentiellement touché le nord-est, et Kano avait jusqu'à présent été épargnée.

La secte islamiste a revendiqué des attentats visant en particulier des églises le jour de Noël. Le plus meurtrier a fait 44 morts dans une église catholique près d'Abuja, la capitale. Elle avait aussi revendiqué l'attentat suicide d'août 2011 contre le siège des Nations unies à Abuja (25 morts).

Le président Goodluck Jonathan a décrété l'état d'urgence dans des parties de quatre Etats le 31 décembre, après une vague d'attentats attribués à Boko Haram qui ont fait plusieurs dizaines de morts. Kano n'est pas concerné par la mesure. Les récentes violences ont fait craindre des représailles de chrétiens et une escalade des violences interconfessionnelles.

R. I.

IRAK

## Un chef d'Al-Qaïda tué

Un chef de la branche irakienne du réseau terroriste d'Al-Qaïda a été tué samedi lorsque la police a tenté de l'arrêter au sud de la ville de Mossoul, dans le nord de l'Irak, a indiqué le ministère irakien de l'Intérieur dans un communiqué. "Majid Hassan Ali, chef des opérations de l'Etat islamique d'Irak (ISI), ombrelle de groupes affiliés à Al-Qaïda, dans la ville septentrionale de Mossoul, a été tué et 19 membres de ce groupe ont été arrêtés dans des affrontements au sud de la ville". "La troisième division de la police fédérale a tué le chef de l'ISI à Mossoul", indique le communiqué. Selon la police, Ali, plus connu sous le nom d'Abou Ayman, se cachait dans le village du Roufaïla, à la sortie de Mossoul, autrefois une place forte d'Al-Qaïda. Lors de son arrestation, il y a eu de violents accrochages entre la police et les éléments d'Al-Qaïda, au cours desquels il a été tué et 19 membres ont été arrêtés, ajoute le communiqué. La police a découvert des bombes magnétiques, des bombes artisanales, des sacs d'explosifs, des armes et des munitions, selon la source.

SYRIE

## La Ligue arabe devrait prolonger sa mission d'observation

Le chef adjoint de la cellule de la Ligue arabe chargée de la mission d'observation en Syrie, Ali Jarouch, n'a pas écarté samedi l'éventualité d'une prolongation de la Mission dans le pays.

"Tout indique que la mission d'observation en Syrie sera prolongée d'un mois" vu "que le premier mois n'a pas suffi, puisqu'il a été en partie consacré aux préparatifs logistiques", a affirmé Jarouch à des médias. Le chef de la mission d'observation en Syrie, dépêchée par la Ligue arabe Mohamed Ahmed Mustapha Al-Dabi, devait présenter hier au Caire un rapport sur la base duquel l'Organisation décidera de la suite de la Mission.

APS

APRÈS TROIS ANS D'EXIL

# L'ex-président Ravalomanana empêché de rentrer à Madagascar

L'avion qui devait ramener au pays l'ancien président malgache Marc Ravalomanana après près de trois ans d'exil a dû faire demi-tour et rentrer à Johannesburg samedi, l'espace aérien malgache lui ayant été interdit.

"Le vol n'a pas été autorisé à entrer dans l'espace aérien de Madagascar", a indiqué Karin Murray, porte-parole de SA Airlink, une filiale de la compagnie nationale sud-africaine SAA, rapporte *Libération*.

Il est directement rentré à Johannesburg peu après 14 heures, d'où il était parti quatre heures plus tôt, selon un correspondant de l'AFP présent à bord.

"En tant que politicien, je dois m'adapter à la vie comme ça... Mais le

problème pour moi, c'est le million de personnes qui s'étaient rassemblées pour m'attendre à l'aéroport" d'Antananarivo, a-t-il déclaré à l'AFP sur le chemin du retour.

"Rajoelina n'a pas la volonté politique de résoudre la crise à Madagascar. Le monde peut en être témoin!", a-t-il ajouté, mettant directement en cause le président de la Transition malgache, Andry Rajoelina, qui l'a renversé en mars 2009.

Lors de la conférence de presse organisée vendredi à Johannesburg pour annoncer son retour, Marc Ravalomanana avait raconté qu'il avait serré la main de Marc Rajoelina, début janvier à Bloemfontein (centre de l'Afrique du Sud) où les deux hommes se trouvaient pour le centenaire

du Congrès national africain (ANC), mais qu'aucune rencontre n'avait pu être organisée. "C'est un acte de pure folie", a ajouté Peter Mann, l'un de ses porte-parole contactés à Johannesburg.

## Condamné aux travaux forcés

Marc Ravalomanana a dit à plusieurs reprises qu'il voulait rentrer au pays "pour faire la paix, pas la guerre", mais aussi se présenter à une prochaine élection présidentielle — dont la date n'a pas encore été fixée. Une foule compacte s'était massée sur la route conduisant à l'aéroport de la capitale malgache, où des dignitaires pro-Ravalomanana attendaient le président déchu sur place, rapporte le quotidien

R. I./ Libération

EGYPTE, PARLEMENT

# Les Frères musulmans remportent 47% des sièges de députés

47% des sièges de députés à l'Assemblée du peuple (Parlement) ont été remportés par le mouvement des Frères musulmans lors des élections législatives qui viennent de s'achever en Egypte, selon des résultats officiels diffusés samedi.

Le Parti de la liberté et de la justice (PLJ), issu des Frères musulmans, a remporté 235 sièges sur les 498 en lice lors de ce scrutin qui s'est tenu en plusieurs phases depuis le 28 novembre dernier. Le PLJ a eu 127 élus au scrutin proportionnel, et 108 au scrutin uninominal à deux tours,

selon ces résultats qui confirment des chiffres provisoires déjà diffusés. Le parti Al-Nour est arrivé en deuxième position, avec 121 sièges (environ 24%). Le parti libéral Wafd a quelque 9% des sièges. Dix sièges de députés supplémentaires, non-élus, doivent encore être pourvus par le chef du Conseil militaire qui dirige le pays, le maréchal Hussein Tantaoui. Le PLJ a fait savoir qu'il avait choisi son secrétaire général, Saad al-Katatni, pour présider l'Assemblée du peuple (chambre des députés), au terme d'un accord avec

d'autres partis pour que ce poste revienne à la première formation parlementaire. La première session de l'Assemblée du peuple doit se tenir lundi. L'élection des sénateurs doit pour sa part débiter le 29 janvier.

Le futur Parlement sera chargé de désigner une commission qui rédigera une nouvelle Constitution. Une élection présidentielle est prévue avant la fin juin, avec l'ouverture du dépôt des candidatures le 15 avril.

APS

### LA CONSOMMATION MONDIALE A QUADRUPLÉ EN 60 ANS

# L'OAIC achète 450.000 tonnes de blé en ce début d'année

Page 12

L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) a acheté 450.000 tonnes de blé pour un prix de 227 dollars la tonne en coûts et frets, selon une information publiée par le site de gestion des risques de marché agricoles (Agritel), il y a quelques jours. Une première transaction d'une valeur de plus de 100 millions de dollars qui annonce la couleur pour le reste de l'année. L'OAIC cherche à combler le déficit de la production nationale, particulièrement en blé dur et blé tendre. Pour la saison 2010-2011, l'Algérie, avec l'Égypte, le Brésil, le Japon et la Corée du Sud, comptait parmi les cinq premiers pays importateurs de blé au monde. Le classement de l'Algérie s'explique par la chute de la récolte céréalière en 2011 d'environ 40%, soit 4,2 millions de tonnes. Le pays achète en moyenne 8 millions de tonnes de céréales chaque année pour une ardoise de plus de 3 milliards de dollars, une grande partie de l'approvisionnement étant assuré par l'OAIC.

Page 12

● **ÉVALUATION PAR LE FMI  
DU SECTEUR FINANCIER**  
**Plusieurs grands secteurs  
seront examinés en 2012**

Page 12

### PERSPECTIVES POUR L'ÉCONOMIE MONDIALE EN 2012



## La Banque mondiale prévoit une année agitée

La Banque mondiale prévoit un ralentissement de l'économie mondiale affectant les pays en développement. Les perspectives pour l'économie mondiale anticipent une année 2012 agitée.

Page 13

LA CONSOMMATION MONDIALE A PLUS QUE QUADRUPLE EN 60 ANS

## L'OAIC achète 450.000 tonnes de blé en ce début d'année

L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) a acheté 450.000 tonnes de blé pour un prix de 227 dollars la tonne en coûts et frets, selon une information publiée par le site de gestion des risques de marché agricoles (Agritel), il y a quelques jours. Une première transaction d'une valeur de plus de 100 millions de dollars qui annonce la couleur pour le reste de l'année. L'OAIC cherche à combler le déficit de la production nationale, particulièrement en blé dur et blé tendre. Pour la saison 2010-2011, l'Algérie, avec l'Égypte, le Brésil, le Japon et la Corée du Sud, comptait parmi les cinq premiers pays importateurs de blé au monde. Le classement de l'Algérie s'explique par la chute de la récolte céréalière en 2011 d'environ 40%, soit 4,2 millions de tonnes. Le pays achète en moyenne 8 millions de tonnes de céréales chaque année pour une ardoise de plus de 3 milliards de dollars, une grande partie de l'approvisionnement étant assurée par l'OAIC.



PAR TASSAÂDITE LEFKIR

Il faut dire que la consommation de blé par habitant s'élève à environ 210 kg. Elle est 2,5 fois plus élevée qu'aux États-Unis et près de deux fois plus importante que dans les pays de l'Union européenne (UE).

Au cours des 60 dernières années, la consommation mondiale de blé a plus que quadruplé. Le blé sert essentiellement à la confection de pâtes alimentaires et de semoule, tandis que le blé tendre permet la fabrication du pain et est employé sous forme de fourrage pour l'alimentation animale. Au total, environ 70% de la production de blé sont destinés à l'alimentation humaine. Près d'un dixième de la production est utilisé dans l'industrie, des cosmétiques au bioéthanol.

La récolte de blé de la campagne 2010-2011 a chuté à 648 millions de tonnes en raison de conditions

météorologiques difficiles pendant l'été 2010. La sécheresse qui a sévi en Russie a été déterminante sur le marché mondial : elle a causé un recul d'un tiers de la production locale, obligeant le pays à geler ses exportations. Une crainte de pénurie a ainsi causé une fièvre sur les bourses, avec une hausse des cours de près de 75% sur le seul mois de juillet 2010. Mais l'ampleur des stocks disponibles a évité un emballement comparable à ce qui s'était produit entre juin 2007 et mars 2008, où les cours à Chicago avaient frôlé les 1.300 US cents le boisseau.

En effet, des récoltes exceptionnelles en 2009 et 2010, à plus de 680 millions de tonnes, avaient permis de gonfler les stocks mondiaux à près de 200 millions de tonnes de blé. A la fin d'une dernière campagne en déficit, ils restaient donc élevés, à 192 millions de tonnes, selon l'USDA. Sur les 9 premiers mois de 2011, les cours ont fluctué entre 580 et 870 cents le boisseau.

Dans le monde, le blé est, après le riz, l'une des bases de l'alimentation humaine, ce qui en fait une culture stratégique en termes de sécurité alimentaire. Il a des besoins en eau supérieurs au maïs (environ 590 litres pour 1 kg de blé), mais pas à la même période de l'année, ce qui le rend moins dépendant à un apport supplémentaire en eau. On compte environ 20.000 variétés de blé, qui sont adaptées à des climats et des sols différents, et plus ou moins résistantes à certaines maladies ou parasites. Sa culture est donc rentable dans des zones géographiques très variées. Les rendements ont été multipliés par 4 en 50 ans avec la généralisation des engrais et de l'automatisation, à plus de 4 tonnes par hectare en moyenne (avec d'importants écarts selon les régions). Ils semblent aujourd'hui stabilisés, du moins dans les pays industrialisés. Ces décennies de culture intensive posent toutefois le problème de l'épuisement des sols.

Les progrès techniques et génétiques ont considérablement amélioré les rendements. Ainsi, en France, ils ont été multipliés par 7 entre le début des années 1950 et le début des années 2000 et stagnent depuis. La Chine est devenue en quelques décennies un producteur majeur de blé, se plaçant juste après l'Union européenne.

Cependant, les chiffres de la production mondiale 2010-2011 font état de 648,19 millions de tonnes, dont l'UE détient 21%, la Chine 18%, l'Inde 12%, les États-Unis 9% et la Russie 6%.

La consommation mondiale 2010-2011 a été de 655,31 millions de tonnes. L'UE vient en tête avec 19%, la Chine 17%, l'Inde 12%, la Russie 6% et les États-Unis avec 5%. Les stocks de fin de campagne 2010-2011 étaient de 191,74 millions de tonnes. Les principaux pays exportateurs pour la même saison sont les États-Unis, l'UE, l'Australie et le Canada.

T. L.

PROGRAMME D'ÉVALUATION DU SECTEUR FINANCIER DU FMI

Plusieurs grands secteurs seront examinés en 2012

S'il y a une leçon que tous les pays ont tirée de la récente crise, c'est que les problèmes financiers peuvent avoir des conséquences désastreuses pour la santé de l'économie.

Au lendemain de la crise, le Fonds monétaire international (FMI) a renforcé sa surveillance des systèmes financiers nationaux selon le bulletin en ligne. Depuis 1999, il suit l'évolution des secteurs financiers des pays qui se portent volontaires dans le cadre du Programme d'évaluation du secteur financier, mené conjointement avec la Banque mondiale. En septembre 2010, face à la crise mondiale, le Conseil d'administration du FMI a décidé que les 25 principaux secteurs financiers du monde seraient désormais tenus de se soumettre à une évaluation approfondie de leur santé financière par le FMI tous les cinq ans. L'année 2012 sera chargée, puisque le FMI compte procéder à cette évaluation pour 18 pays — qui vont de la France à l'Espagne et de l'Argentine à l'Arménie — afin de repérer tout problème à l'horizon. Le FMI établira ensuite un rapport détaillé contenant des recommandations sur les moyens d'améliorer la stabilité financière. Sur fond de perspectives économiques mondiales sombres, le FMI centrera son analyse sur les risques potentiels dans divers grands secteurs financiers interconnectés, dont ceux de quelques pays du G-20, tels que l'Australie, le Brésil et le Japon. « Nos plus gros actionnaires ont décidé de se soumettre à une surveillance plus approfondie, périodique et obligatoire et le Programme d'évaluation du secteur financier en est la preuve », a déclaré Dimitri Demekas, directeur adjoint du Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI, qui gère ce programme.

L'objectif est d'assurer la stabilité financière

Le Programme d'évaluation du secteur financier du FMI consiste à évaluer dans tous les pays trois grandes composantes : la solidité des banques et autres institutions financières, notamment au moyen de tests de résistance, la qualité de la supervision des banques, des compagnies d'assurance et du marché financier et l'aptitude des superviseurs, décideurs et dispositifs de sécurité financière à réagir efficacement en cas de crise. Ces évaluations ne sont pas normalisées. Le FMI ajuste l'analyse de chacun des grands volets en fonction de la situation propre de chaque pays et tient compte des éléments qui pourraient être sources de difficultés et rendre le pays en question vulnérable. L'objectif est d'évaluer les systèmes de prévention et de gestion des crises, dans l'objectif de maintenir la stabilité financière nationale et mondiale. L'accent sera mis sur les plus grands pays, surtout ceux qui sont tenus de se soumettre à une évaluation du fait des nouvelles règles, mais les plus petits pays que le FMI compte aussi évaluer en 2012 font face à leurs propres difficultés. Étant donné l'étendue croissante du champ d'opération des banques internationales, le FMI examine avec attention les accords de coopération en matière de supervision transfrontalière. Dans les pays où les banques à capitaux étrangers ont une importance systémique, il est important que l'autorité de contrôle du pays d'accueil dispose de suffisamment d'outils et communique bien avec les autorités de régulation de la maison-mère.

Recommandations précises à mettre en œuvre

Au terme des évaluations financières, le FMI formule pour chaque pays un ensemble de recommandations précises à mettre en œuvre en vue de réduire les risques, d'améliorer la supervision et de renforcer la gestion des crises. Chaque rapport comporte un tableau des recommandations essentielles, classées par ordre de priorité et assorties d'un calendrier de réalisation. Les pays sont libres d'appliquer ou non les mesures recommandées, mais le FMI suit le dossier et les progrès de leur mise en œuvre. Les pays que le FMI compte passer en revue en 2012 sont la Tunisie, la France, l'Arménie ; l'Espagne, le Brésil, le Japon, la Malaisie, les Bahamas, l'Australie, la Colombie, la Slovaquie, le Sri Lanka, l'Azerbaïdjan, le Kosovo, la Belgique, l'Argentine, l'Uruguay et les Emirats arabes unis.

T. L.

## La Banque mondiale prévoit une année agitée

La Banque mondiale prévoit un ralentissement de l'économie mondiale affectant les pays en développement. Les perspectives pour l'économie mondiale anticipent une année 2012 agitée.

Le monde en développement continuera de tirer la croissance mondiale, mais à un rythme moins soutenu. Les pays en développement souffriront de la « deuxième vague » de la crise financière. Freinée par les contrecoups de la crise financière de 2008, l'économie mondiale devrait afficher, en 2012, une croissance d'à peine 2,5%, selon les perspectives pour l'économie mondiale 2012 de la Banque mondiale.

La crise de la dette souveraine en Europe, qui a pris une tournure inquiétante en août 2011, coïncide avec un ralentissement de la croissance dans plusieurs grands pays en développement (Brésil, Inde et, dans une moindre mesure, Russie, Afrique du Sud et Turquie). Celui-ci résulte surtout des mesures de resserrement mises en place fin 2010 et début 2011 pour contrer la montée des tensions inflationnistes découlant d'une croissance trop rapide. Par conséquent, la BM table, pour les pays en développement, sur une croissance de 5,4 % en 2012, ce qui constitue leur deuxième plus mauvaise performance sur les dix dernières années. Elle a également révisé à la baisse ses anticipations de croissance dans les pays à revenu élevé, laquelle s'établirait à 1,4 % en 2012, et plus particulièrement à -0,3 % dans les pays de la zone euro.

Du fait du ralentissement de la croissance, les échanges commerciaux mondiaux, dont l'essor en 2011 est estimé à 6,6%, ne progresseront que de 4,7% en 2012, avant de remonter à 6,8% en 2013. La crise de la dette dans la zone euro a suscité une aversion pour le risque qui s'est propagée aussi bien aux pays en développement qu'à d'autres pays à revenu élevé. Les rendements de la dette souveraine des pays en développement ont cédé 117 points de base, en moyenne, entre fin juillet 2011 et début janvier 2012, tout comme ceux de la plupart des pays de la zone euro, dont la France (86 points) et l'Allemagne (36 points), mais aussi hors de la zone euro, à l'instar du Royaume-Uni (18 points).

Les flux de capitaux en direction des pays en développement ont accusé une baisse sévère, les investisseurs ayant retiré des sommes considérables des marchés de ces pays au second semestre 2011 : les flux bruts vers ces pays ont alors plongé à 170 milliards de dollars, ce qui représente seulement 55 % des 309 milliards de dollars reçus pendant la même période en 2010. Les marchés boursiers des pays en développement ont perdu 8,5% de leur valeur depuis la fin juillet. Cette situation, conjuguée à la baisse de 4,2 % des marchés boursiers des pays à revenu élevé, s'est soldée par 6.500 milliards de dollars de perte de richesse, soit 9,5% du PIB mondial.

Les Perspectives de la BM invitent

PERSPECTIVES POUR L'ÉCONOMIE MONDIALE EN 2012



instamment les pays en développement à être prêts à affronter de nouveaux risques de dégradation, tant qu'il est encore temps : ces derniers doivent évaluer leurs vulnérabilités et se préparer aux aléas en préfinançant leurs déficits budgétaires, en donnant une place prioritaire aux filets de protection sociale et aux dépenses d'infrastructure afin d'assurer leur croissance à long terme, et en soumettant leurs banques à des tests de résistance de façon à éviter la survenue de crises bancaires nationales.

Ainsi, le rapport stipule la croissance du PIB dans la région Asie de l'Est et Pacifique, affectée par les inondations en Thaïlande et les turbulences en Europe, a ralenti, selon les estimations, à 8,2% en 2011, et devrait encore se tasser, à 7,8% en 2012 et 2013. La croissance chinoise, estimée à 9,1 % en 2011, devrait descendre à 8,4 % en 2012.

La croissance de la région Europe et Asie centrale ressort, selon les estimations, à 5,3 % en 2011. Néanmoins, en raison du ralentissement attendu dans les pays d'Europe à revenu élevé, des tensions inflationnistes toujours préoccupantes dans la région et du recul des flux de capitaux dû à la crise de la zone euro, la croissance régionale risque de fléchir à 3,3 % en 2012, avant de se redresser à 4,3 % en 2013. La région Amérique latine et Caraïbes a enregistré une croissance estimée à 4,2 %, mais qui devrait se tasser à 3,6% en 2012, avant de remonter à 4,2% en 2013. Le ralentissement de la croissance mondiale, l'incertitude découlant de la crise de la dette dans la zone euro, la croissance moins vive en Chine et la décélération de la demande intérieure induite par la politique publique sont autant de facteurs qui pèsent sur les perspectives économiques régionales.

La croissance du PIB de l'Asie du Sud a décéléralé en 2011 pour s'établir à 6,6%, sous l'effet du ralentissement marqué constaté en Inde au second semestre, ainsi que d'autres facteurs contraires extérieurs. La croissance du PIB de la région devrait encore reculer en 2012, à 5,8%, mais se redresser en 2013, à 7,1%.

En Afrique subsaharienne, la croissance est restée robuste en 2011, à 4,9%. La région, hors Afrique du Sud, a affiché une croissance encore plus vigoureuse, de 5,9% en 2011, ce qui en fait l'une des régions en développement dont l'expansion est la plus rapide. La croissance de l'Afrique subsaharienne devrait s'accélérer, à 5,3% en 2012 et à 5,6% en 2013.

Moyen-Orient et Afrique du Nord

Selon le rapport l'activité économique dans les pays en développement de la région MENA a été dominée par les bouleversements politiques du Printemps arabe et la vigueur des cours du pétrole. Les troubles politiques ont fortement, quoique ponctuellement, perturbé la croissance dans la région. Celle-ci est

aujourd'hui confrontée à deux types de tensions et d'incertitudes : d'une part, l'éventualité d'une poursuite voire d'une intensification de ces troubles et, d'autre part, la perspective d'une dégradation de la situation dans les pays européens à revenu élevé, dont les effets se font déjà sentir sur les échanges de marchandises, le cours des produits de base, le tourisme et d'autres recettes d'exportation.

Selon les estimations, en 2011, le PIB des pays en développement de la région a progressé de 1,7% seulement, contre 3,6% en 2010. Pour l'Algérie il est prévu à 2,7% en 2012 et 2,9% pour 2013. La croissance risque de rester atone en 2012, à environ 2,3%, tant chez les exportateurs de pétrole (en partie du fait du repli des cours) que chez les importateurs, dont bon nombre (Maroc, Tunisie, Égypte) entretiennent des relations économiques étroites avec les pays européens à revenu élevé, tandis que d'autres (Jordanie et Liban) ont des liens étroits avec les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG). La croissance devrait s'accélérer pour atteindre 3,2% d'ici 2013, sous l'effet de la reprise des investissements — dont les investissements directs étrangers (IDE) — et du retour à la normale des flux de recettes traditionnels (tourisme et envois de fonds des migrants), sous réserve de l'apaisement des troubles politiques dans plusieurs pays. Même si, fin 2011, plusieurs économies de la région, notamment la Tunisie, le Maroc et la Jordanie, semblaient sur le point d'enregistrer une croissance positive ou renforcée, la crise financière qui touche les pays à revenu élevé risque fort d'en retarder la concrétisation. Les perspectives des pays en développement importateurs nets de pétrole sont assombries par la limitation de leur marge de manœuvre budgétaire, l'épuisement de leurs réserves et la persistance de tensions sociales dans plusieurs d'entre eux.

Les pays en développement exportateurs de pétrole (ou, tout du moins, ceux qui ne connaissent pas de conflits internes) sont mieux à même de résister à la crise, car les revenus et les recettes publiques sont soutenus par des cours encore élevés. En 2011, les hydrocarbures ont rapporté un total de 785 milliards de dollars à l'ensemble de la région, les pays pétroliers en développement (Algérie, Iran, Syrie et Yémen) absorbant 50 milliards des 200 milliards de hausse sur l'année. La situation budgétaire de ces pays reste tenable aux cours actuels, mais si les conditions extérieures devaient se dégrader et provoquer une chute sévère du prix du pétrole, les autorités nationales pourraient se voir contraintes de réduire leurs dépenses.

Les flux de capitaux en direction des pays en développement de la région ont fortement reculé pendant l'année. Les flux d'IDE (essentiellement en provenance des pays du CCG) se sont repliés de près de 40 %, tandis que les entrées de fonds propres et de titres obligataires ont chuté aux trois-tiers et quatrième trimestres à un niveau tout juste égal à la moitié de celui de 2010. Cependant, dans plusieurs pays de la région, l'aide publique des pays du CCG et d'autres donateurs permet de compenser une bonne partie (voire plus de 100% dans certains cas) des pertes de liquidité, et contribue à combler le déficit budgétaire d'un certain

nombre d'économies en transition.

Risques et vulnérabilités dans la région MENA

Selon toujours le rapport la région MENA est en proie à des incertitudes extrêmes, alors qu'elle doit gérer à la fois la menace persistante des protestations, le cours des produits de base, le tourisme et d'autres recettes d'exportation.

Les effets du ralentissement de la croissance en Europe, et dans le monde, se feront principalement sentir au niveau des échanges, en particulier de pétrole, mais aussi de biens manufacturés. Les économies importatrices de pétrole comme les pays en développement exportateurs de pétrole (hors Iran) entretiennent des liens d'exportation forts avec l'Union européenne. C'est notamment le cas de la Syrie, dont 80% des exportations de carburant sont destinées à l'UE des 25, et de l'Algérie, qui exporte des volumes substantiels vers l'UE et les États-Unis. En cas de ralentissement significatif des cours, les importateurs de pétrole au sein de la région pourraient voir leur déficit budgétaire se réduire considérablement, tandis que les exportateurs seraient affectés par un repli de la demande et une baisse des recettes. En supposant que les pays puissent satisfaire leurs besoins financiers sur les marchés des capitaux internationaux, l'incidence sur le PIB pourrait aller de -0,8 à -1,2% pour les importateurs de pétrole et de -0,2 à -0,6% pour les exportateurs.

Le recul du nombre de touristes dans la région est sans précédent. C'est la Syrie qui a été le plus durement touchée, avec 80 % de visiteurs en moins en 2011, suivie par la Jordanie (57%), la Tunisie (55%) et l'Égypte (30%).

En hausse de 2,6%, les envois de fonds des migrants se sont relativement bien tenus en 2011. Alors que le durcissement des conditions sur les marchés du travail européens aurait pu réduire les transferts de revenu vers les pays d'origine, les données indiquent que la valeur en dollars de ces flux a progressé de 500 millions pour l'Égypte ainsi que pour le Maroc, et de 100 millions pour le Liban. La Jordanie et la Tunisie n'accusent qu'un déclin modéré. Dans le même temps, les recettes pétrolières ont permis aux économies du CCG d'enregistrer une importante progression de leur PIB en 2011, ce qui a permis de soutenir l'activité économique, l'emploi et les envois de fonds des populations émigrées.

Cela dit, dans son rapport la BM rapporte que la région MENA fait face à des risques de dégradation conjoncturelle, compte tenu de l'ampleur de l'exposition d'un grand nombre de pays à l'Europe et de leur dépendance vis-à-vis des cours des produits de base. Elle recommande aux pays de prendre des mesures décisives et formuler un vaste programme de réforme, destiné à encourager une croissance inclusive, tout en maintenant la stabilité économique, afin de renforcer la confiance, de concrétiser les attentes et de récolter les avantages sur le long terme de cette transformation historique.

## Premier forage pétrolier en Somalie

Selon la compagnie australienne Range Resources, «la Somalie, et en particulier le Puntland, reste un des pays les moins explorés ayant potentiellement des vastes réserves d'hydrocarbures». Toutes les opérations de prospection entamées dans les années 80 ont été suspendues en 1991 du fait de la guerre civile.

20 ans plus tard, la compagnie canadienne Horn Petroleum Corporation se dit «heureuse d'annoncer le début du forage du puits Shabeel-1 sur la concession de Dharoor dans le Puntland, en Somalie». Horn Petroleum Corporation, qui opère dans le nord-est de la Somalie, précise également que «des opérations de forage ont aussi débuté sur le puits Shabeel North-1».

Les concessions de Dharoor se partagent entre Horn Petroleum Corporation, filiale d'Africa Oil Inc (60%, opérateur) et deux des compagnies australiennes, Range Resources Ltd et Red Emperor Resources NL (20% chacune).

## L'économie allemande au ralenti en 2012

Après avoir affiché des records sur tous les fronts en 2011, la machine économique allemande commence à se gripper... Le ministère de l'Économie a en effet revu en baisse sa prévision de croissance 2012, à 0,7% contre 1% précédemment estimé. Pour les trois premiers mois de l'année, le gouvernement s'attend à une progression de 0,1% du PIB par rapport au quatrième trimestre 2011 (-0,25%).

Pour 2013, le PIB allemand est attendu à +1,6%. Des projections proches de celles de la Commission européenne - respectivement +0,8% et +1,5% - mais plus éloignées de celles de l'OCDE qui vise une croissance de 1% cette année et de 2,2% en 2013.

Le commerce extérieur, un des principaux piliers de la croissance allemande, contribuera de manière négative au PIB, les partenaires commerciaux de Berlin devant faire face à la crise.

En outre, le ministère de l'Économie table sur une hausse de 2% des exportations en 2012 et une progression de 3% des importations, soit une contribution négative à la croissance du produit intérieur brut (PIB), de -0,3 point de pourcentage. La consommation qui a atteint un plus haut de 10 ans en 2011, prendra donc le relai.

La Fédération allemande des chambres de commerce DIHK avait, en effet, déjà annoncé au début du mois un maintien de la demande intérieure en 2012 (+1,2% en 2011). Après avoir mieux résisté que ses voisins à la crise de la dette en zone euro, l'Allemagne commence donc à en subir les effets. Certains économistes s'attendent même à une légère récession avec une contraction de l'activité au dernier trimestre 2011 et sur les trois premiers mois de cette année. Quel que soit le scénario, l'agence Standard & Poor's a d'ores et déjà prévenu qu'elle maintiendrait le triple A du pays cette année.

## ZONE EURO

# Nouveau pacte budgétaire

La ratification du pacte budgétaire renforçant la discipline de la zone euro sera une des conditions pour qu'un pays puisse bénéficier de l'aide du Fonds de secours permanent appelé à être créé en juillet, indique un nouveau projet de traité nettement durci.

«L'aide dans le cadre du Mécanisme permanent de stabilité (le MES) sera conditionnée à la ratification du traité», qui prévoit, notamment, l'instauration d'une règle d'or sur le retour à l'équilibre budgétaire et des sanctions quasi-automatiques contre les États laxistes, indique le projet censé être le dernier.

En liant la ratification du pacte budgétaire et l'accès aux aides du fonds permanent de stabilité (MES), les Européens ont accédé à une demande de l'Allemagne. La chancelière Angela Merkel est à l'origine de ce traité mis sur les rails le 9 décembre, dont elle dit avoir besoin pour faire accepter à son opinion la solidarité financière avec les pays fragiles de l'Union monétaire. L'idée est en premier lieu que les pays ratifient le pacte budgétaire, puis qu'ils inscrivent une règle d'or sur le retour à l'équilibre des comptes publics dans leur constitution ou dans un texte de loi et enfin qu'ils la respectent.

Après ces étapes, ils pourront bénéficier, si besoin est, des aides du fonds de secours permanent qui doit être activé à partir de juillet 2012. La clause de conditionnalité sera effective à partir de mars 2013.

Ce lien entre aide financière et respect de ce nouveau traité était jusqu'ici absent. La nouvelle version du texte doit désormais être soumise aux ministres des Finances européens qui se réunissent à partir de lundi à Bruxelles. Ce texte, qui peut encore être amendé, est donc plus dur que les précédents.

Autre modification allant dans ce sens: la Cour européenne de justice pourra imposer des sanctions financières qui sont



chiffrées, si elle juge qu'un État n'a pas correctement mis en place la règle d'or. Elles pourront atteindre 0,1% du Produit intérieur brut d'un pays, si le projet est retenu tel quel. En revanche, le projet de texte se montre plus souple sur d'autres aspects: les règles d'or ne seront pas nécessairement inscrites dans la constitution des États, ce qui devrait alléger le processus de ratification et éviter l'écueil d'un référendum dans certains pays, comme l'Irlande ou le Danemark. Des textes de loi suffiront. Le projet de traité a été discuté jusqu'ici au niveau technique par de hauts fonctionnaires de pays de l'UE. Il doit être finalisé au plus tard lors du sommet des dirigeants européens le 30 janvier, avant d'être signé début mars, en vue de créer une "Union budgétaire". Plusieurs questions restent en suspens. Outre les modifications apportées dans la dernière version du texte qui font débat, les pays européens

doivent encore décider du seuil à partir duquel le nouveau traité entrera en vigueur.

Le dernier document fixe ce seuil à 12 pays. Mais l'Allemagne le juge trop bas et redoute que certains États de la zone euro n'échappent ainsi aux nouvelles règles de discipline. Un point de litige porte aussi sur le format des sommets de la zone euro appelés à se multiplier. Il est prévu que tous les pays signataires du traité budgétaire seront invités «au moins une fois par an» à la table de l'Union monétaire. Reste à savoir si la France, très réticente à élargir les forums de la zone euro, l'acceptera.

En outre, quelques pays, emmenés par les Pays-Bas, continuent à insister pour qu'un système de sanctions quasi-automatiques soit appliqué aux pays qui non seulement laissent dériver leurs déficits, mais aussi leur dette globale. Un point rejeté notamment par l'Italie, qui affiche une dette très importante (120% du PIB).

## Etats-Unis : nouvelles encourageantes sur l'emploi, le logement et les prix

Selon le département du Travail, le nombre de nouveaux chômeurs a connu sa baisse la plus forte en plus de six ans pendant la deuxième semaine de janvier, pour tomber à 352.000 demandes d'allocations, son niveau le plus faible depuis avril 2008.

En dépit de l'instabilité saisonnière de cet indicateur en début d'année, plusieurs analystes estiment que cela confirme la tendance de baisse des inscriptions au chômage observée depuis la fin de l'été.

Les analystes de RDQ Economics y voient un signe annonciateur d'embauches privées robustes en janvier, «supérieures ou égales aux plus de 200.000» recensées par le ministère pour décembre. Le pays en a bien besoin car en dépit de l'amélioration récente du marché du travail, les États-Unis, avec un taux de chômage officiel de 8,5%, sont encore loin du plein emploi. La persistance du chômage et la baisse du pouvoir d'achat des ménages ont fortement pesé en 2011 sur la progression des dépenses de consommation, qui assurent les deux tiers du PIB du pays. De ce point de vue, les chiffres de l'inflation donnés

jeudi par le gouvernement sont plutôt réconfortants: grâce au reflux des prix de l'énergie la hausse du coût de la vie est tombée en décembre à 3,0%, son niveau le plus faible depuis mars.

«La modération des prix et l'amélioration récente sur le front de l'emploi contribuent à stimuler la confiance des consommateurs et leurs dépenses», estime Chris Christopher, du cabinet IHS Global Insight.

Sur le front de la construction de logements, les choses s'améliorent également, en dépit de la baisse de 4,1% des mises en chantier en décembre annoncée par le département du commerce.

Ce recul est dû à un plongeon dans le secteur de l'habitat collectif, où les mouvements de yo-yo sont la norme. La hausse des départs de chantier de maisons individuelles, qui représentent le gros de la construction de logements, s'est poursuivie pour le troisième mois d'affilée.

De plus, le nombre de permis de construire délivrés par les autorités en décembre, indicateur de la tendance à venir, n'a que très légèrement baissé par rapport à

novembre, où il avait atteint son point haut de l'année. Tout n'est pas rose pour autant pour l'économie américaine, dont la croissance reste lente, plus de deux ans et demi après le début de la reprise, eu égard à l'ampleur des dégâts causés par la crise. Les analystes pensent qu'après son accélération bienvenue sur les trois derniers mois de l'année, la hausse du PIB américain devrait ralentir nettement au premier trimestre. Pour le cabinet Macroeconomic Advisers, le taux de croissance devrait passer ainsi de 3,1% à 1,8%, ce qui est peu compte tenu des répercussions que pourraient avoir la crise européenne si elle venait à s'envenimer encore.

De plus, estime Jeffrey Rosen, économiste du cabinet Briefing, la poursuite de la reprise du secteur du logement n'a encore rien de sûr.

Dans le même ordre d'idée, son confrère Joel Naroff, de Naroff Economic Advisors invite à ne pas considérer que les pressions à la hausse sur les prix «sont derrière nous», compte tenu notamment du niveau encore très élevé de l'inflation hors énergie.

SUR PROPOSITION DE L'AMBASSADEUR DE FRANCE EN ALGÉRIE XAVIER DRIENCOURT

# Plantu et Dilem échangent leur place en Une

A l'occasion des 50 ans de l'indépendance de l'Algérie, Plantu et le célèbre caricaturiste algérois Dilem (le premier dessinateur algérien à avoir caricaturé le président de son pays), échangent leurs crayons : du samedi 21 janvier au jeudi 26, le caricaturiste du Monde dessinera chaque jour pour le quotidien algérien Liberté, et Dilem, du 21 au 28, à la "une" du journal Le Monde.

C'est la façon de ces deux hommes, piliers de l'organisation "Cartooning for Peace" (Dessins pour la paix), de prolonger ainsi les expositions que l'association a organisées en 2011 en Algérie rapporte le quotidien Le Monde.

Dans un petit texte, Plantu présente son collègue : "Dilem est un dessinateur qui ne ressemble pas aux autres. Déjà tout jeune, il transgressait un énorme tabou dans son pays, l'Algérie : dessiner le président. Il y a plus de 15 ans, ce président s'appelait Chadli et le jeune Dilem osa pour la première fois se moquer et... caricaturer le numéro 1 du pays. Il retint son



souffle... Et puis rien : il ne fut pas inquiet.

C'est alors qu'il commença sa carrière de dessinateur de presse. Aujourd'hui, il travaille pour Liberté, un quotidien qui arrive à publier ses pages sans trop de problème. Autant la télévision algérienne est cadennassée, autant la presse papier jouit d'une belle ouverture.

Depuis, Ali Dilem a quand même eu quelques ennuis ; l'année dernière, il a séjourné pas mal de temps dans les tribunaux car ses dessins ne passent pas vrai-

ment inaperçus. Et, côté barbus, il a reçu de grosses menaces. En 2004, encore il apprenait que tel imam de telle mosquée avait demandé qu'on l'égorge, toute affaire cessante ; ça met comme une ambiance.

Il était donc tout désigné pour représenter les couleurs de Cartooning for Peace, l'association créée par Kofi Annan quand il était Secrétaire général de l'ONU en 2006. Bien sûr, les dessins de Dilem sont exposés dans le monde entier, ce qui lui vaut de se retrouver régulièrement aux côtés de ses amis Kichka qui dessine en

Israël, Khalil Abu Arafah qui dessine en Palestine ou Kroll qui dessine en Belgique. C'est dans cet esprit que l'ambassadeur de France à Alger, Xavier Driencourt, a proposé de faire un échange pour les 50 ans de l'Indépendance algérienne : Dilem viendrait faire la Une du Monde et je devais en faire autant dans Liberté. Chiche !

Les deux directeurs du Monde et de Liberté ont répondu présents et aujourd'hui, pendant une semaine, les lecteurs des deux quotidiens vont avoir des surprises de styles.

Le dessin de presse se porte très bien en Algérie : tous les quotidiens algériens ont au moins un dessinateur de presse pour leurs éditions. Le dernier ouvrage de Dilem est tout simplement la première vente de livres du pays. Et pour ceux qui voudraient se le faire dédicacer, je leur dis tout de suite de prévoir quatre heures de queue !"

R. I./ Le Monde

BIYOUNA SUR SCÈNE À PARIS

## Une artiste gouailleuse et sincère



La comédienne algérienne Biyouna évoque dans son premier solo éponyme à Paris son parcours artistique, sur un ton mêlant nostalgie de la terre natale et volonté d'atteindre les cimes de la gloire, dans son nouvel exil "doré", la France. Au cours de ce show éponyme, présenté vendredi soir à un public restreint de journalistes et de photographes, Biyouna se dévoile, revenant sur ses débuts de danseuse, son arrivée à Paris, ses relations avec sa mère, son rapport complexe au monde moderne. Elle y dresse un portrait de l'Algérie d'aujourd'hui et de ses

amours "contrariées" avec la France.

Pour l'artiste, les trois objectifs qu'elle s'était fixés depuis son adolescence sont en passe d'être atteints : faire carrière dans la comédie, devenir une grande artiste et avoir comme époux le chanteur Adamo.

Avant d'y arriver, elle raconte comment sa vie a fini par basculer lorsqu'elle décide de quitter son pays. De la "casbanière" plus encline aux rencontres conviviales en famille, autour d'un thé et des makroutes, elle se retrouve, depuis son exil, engloutie par les contrariétés d'une "nouvelle vie de star". Programme minceur, spectacles,

interviews, voyages d'affaires : tout est mis à profit pour se maintenir au summum de la célébrité. Témoignage de sincérité et de son altruisme, Biyouna profite de sa renommée pour faire sortir de la gadoue son compagnon, Miloud, un "clando" rencontré à l'aéroport à son arrivée à Paris. "Parmi les présents au spectacle, il y a une grande personnalité qui m'a promis de te remettre un titre de séjour valable 132 ans", ironise-t-elle.

Dans son one man show de plus d'une heure, l'artiste rend également hommage à sa mère, Djamila : "La blonde platine aux yeux bleus. La plus belle de La Casbah", tient-elle à la qualifier, non sans souligner l'apport de cet être cher à la réussite de sa carrière. "Je regardais dans ses yeux la femme soumise", mais "à la différence de ma mère, je suis de nature rebelle et je dis mon mot quand il le faut", martèle la célèbre comédienne.

Biyouna, de son vrai nom Baya Bouzar, sera à l'affiche au théâtre Marigny Popesco du 24 janvier au 31 mars 2012, dans une mise en scène signée Ramzy, célèbre humoriste d'origine algérienne formant un duo avec Eric. L'artiste a co-écrit le texte avec Cyril Cohen. C'est le premier solo de Biyouna sur les planches à Paris, mais sa quatrième prestation théâtrale en France après *Electre de Sophocle*, *Le Quartz* en 2006 et *La Célestine* en 2009.

APS

### JOURNÉES NATIONALES DU CLOWN

#### Au bonheur des enfants

La quatrième édition des Journées nationales du clown aura lieu du 2 au 5 février prochain à Médéa, avec au menu des spectacles de théâtre, de marionnettes et des activités d'animation ludiques et éducatives. Initiée par l'Association El-Amel de protection et de promotion de l'enfance, cette manifestation culturelle propose au jeune public un programme de divertissement très varié, animé par des clowns et des humoristes venus d'Alger, Tlemcen, Mostaganem, Adrar, ponctué par diverses activités d'animation qui permettront aux jeunes chérubins de profiter pleinement de leur temps libre.

A l'affiche du menu concocté par cette Association, une pièce théâtrale inédite, intitulée "Djawlet el-mouharidjine", interprétée par les jeunes comédiens de cette même Association, des spectacles humoristiques présentés respectivement par les humoristes Krimo, d'Alger, Horo, d'Adrar, Karim Hamzaoui, de Tlemcen, et Rabah Chebli, de Médéa.

Le jeune public est invité également à la Maison de la culture Hassan El-Hassani de Médéa à prendre part aux nombreuses activités qui seront organisées, en marge de cette manifestation culturelle, et participer aux multiples jeux de divertissement mis sur pied par les organisateurs à l'effet d'occuper les visiteurs et de tester leur culture générale. Les animateurs de ces journées seront également les hôtes du Centre pour enfants handicapés de Tamesguida, dans le cadre du programme d'animation parallèle élaboré par l'association El-Amel qui a prévu d'effectuer une tournée, le 3 février, à Moudjebour, Si-Mahdjoub et Zoubiria pour partager les mêmes moments de joie avec les enfants de ces trois communes.

APS

## SINUSITE

# Quels symptômes et quels traitements ?

*La sinusite désigne une inflammation des sinus, ces derniers étant les cavités osseuses situées autour du nez. Quels sont les symptômes de la sinusite et comment la soigner ?*

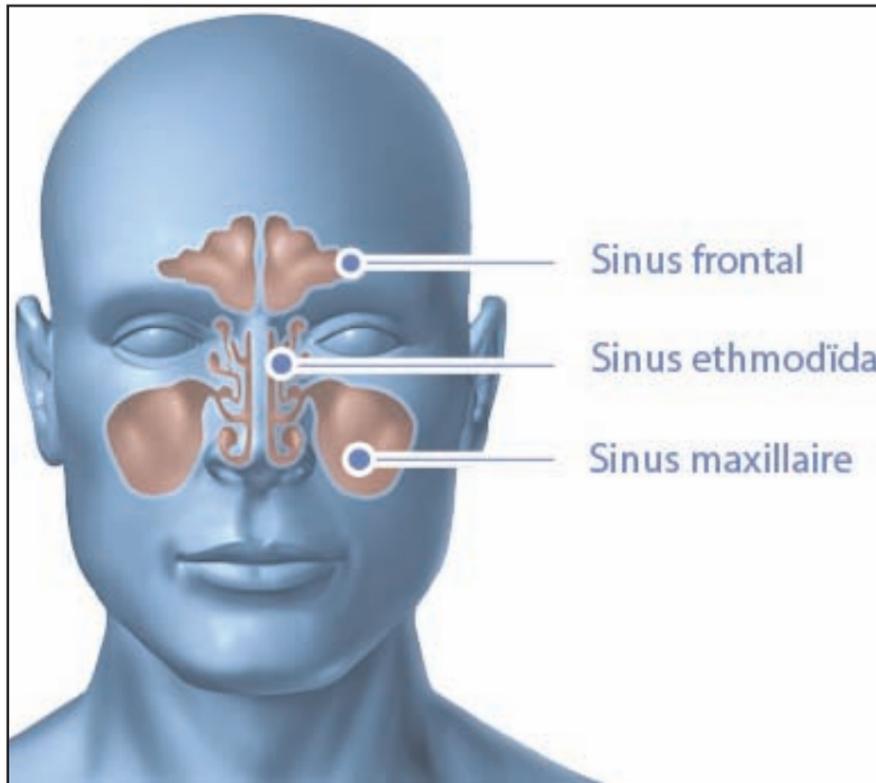
**R**hume, allergie, polype, abcès dentaire, utilisation excessive de spray décongestionnant, changement d'altitude, corps étranger, inhalation d'eau contaminée, etc., sont autant de situations susceptibles de boucher les sinus, offrant un endroit idéal aux bactéries et autres virus pour se développer, provoquant alors une inflammation des sinus, soit une sinusite.

Cette inflammation se manifeste par une congestion nasale (nez bouché), un écoulement nasal, une douleur derrière les yeux, des maux de tête, une difficulté à respirer, voire également de la fièvre. Ces symptômes de la sinusite sont peu spécifiques, ressemblent à ceux du rhume et de l'allergie, d'où parfois la nécessité d'examiner de près les sinus (radio, prélèvement de liquide nasal, nasofibroscopie) pour confirmer le diagnostic de sinusite.

La sinusite aiguë, ponctuelle, est généralement bénigne. Mais parfois, elle tend à récidiver, voire à devenir chronique, nécessitant alors un traitement de longue durée en raison des complications graves qui peuvent en découler. En effet, l'infection peut se propager aux os du crâne, à l'œil, aux méninges...

## Quels traitements ?

Le traitement de la sinusite consiste à soulager la douleur et à décongestionner les sinus afin d'enrayer l'inflammation. L'hydrothérapie dite contrastée, qui



consiste à appliquer sur les narines successivement du chaud et du froid à l'aide de compresses humides chaudes, soulage la congestion et la douleur.

Des antibiotiques sont utiles en cas d'origine infectieuse bactérienne. En cas

de sinusite chronique ou sévère, des corticoïdes administrés sous forme de spray nasal sont intéressants pour réduire l'inflammation. La naturopathie (solution nasale à base de plantes) est également recommandée. A savoir également que la

sinusite figure sur la liste des infections courantes établie par l'Organisation mondiale pour la santé (OMS), susceptibles d'être soulagées par l'acupuncture.

## Enfin, en cas de déviation de la cloison nasale, la chirurgie est indiquée

Du côté des compléments alimentaires, on peut recommander le zinc qui, en prévenant les rhumes, diminue les risques de sinusite, ainsi que les vitamines antioxydantes A, C et E qui stimulent le système immunitaire.

## Quelles consignes pour la prévention

Prévenir les rhumes : hygiène (lavage des mains, mouchoirs jetables...), protection contre le froid, arrêt du tabac...

Identifier et traiter les allergies respiratoires et alimentaires (évitement des allergènes).

Éviter les agressions nasales : mouchage en douceur d'une narine puis de l'autre.

Veillez à une bonne humidification des pièces, en plaçant si nécessaire un humidificateur dans la chambre.

Adopter une alimentation saine et riche en fruits et légumes (sources d'antioxydants).

Boire beaucoup d'eau, et éviter l'alcool.

## RONFLEMENTS

# Comment les éliminer ?

**L**a chirurgie du ronflement est avant tout une chirurgie d'amour : on se fait opérer pour son conjoint que l'on empêche de dormir. Mais est-ce la seule solution contre le ronflement et quelles sont les techniques disponibles ?

## Le ronflement, une nuisance sonore intense

Le ronflement peut faire sourire ceux qui ne sont pas concernés. En revanche, au sein d'un couple, cette nuisance sonore peut atteindre des degrés intolérables à l'origine de séparation. Mieux vaut trouver une solution avant d'en arriver là. On pense immédiatement à la chirurgie, à se faire opérer pour empêcher une bonne fois pour toutes le voile du palais de vibrer, phénomène à l'origine du tapage nocturne, lequel empêche le conjoint de dormir et trouble le sommeil du ronfleur lui-même.

## Éliminer les facteurs de risque

Mais avant d'en venir à la chirurgie, il est préférable de s'intéresser sérieusement aux facteurs de risque que sont le surpoids, le tabagisme, la prise d'alcool, d'hypnotiques ou de tranquillisants le soir. Tous ces facteurs, isolément ou en association, favorisent le ronflement.

Il est aussi nécessaire de vérifier l'absence d'une pathologie nasale qui pourrait être à l'origine de ces ronflements ou encore d'un syndrome d'apnées du sommeil. Ce dernier a la particularité de provoquer des somnolences durant la journée et des pauses respiratoires pendant le sommeil. Ces pauses respiratoires sont caractéristiques : elles durent quelques secondes et se répètent de nombreuses fois pendant le sommeil. C'est généralement le conjoint qui remarque ce trouble.

## Trois types d'intervention chirurgicale contre le ronflement

Le bilan étant fait, et si la réduction des facteurs de risque n'est pas concluante, il est alors logique de s'orienter vers la chirurgie. Trois techniques sont disponibles, toutes efficaces et douloureuses.

La première consiste en l'ablation classique d'une partie du voile du palais, de la luette ou des deux, et parfois des amygdales. Cette intervention chirurgicale nécessite une anesthésie générale, un séjour à l'hôpital et une convalescence d'une à deux semaines. L'opération est douloureuse, mais efficace dans les deux tiers des cas.

La deuxième a le même objectif, réduire le voile du palais, mais cette chirurgie



se réalise à l'aide d'un laser au cabinet du médecin ORL. Elle nécessite une anesthésie locale et le plus souvent plusieurs séances sont requises. L'inconvénient est que l'efficacité ne semble pas durer sur le long terme. La troisième technique repose sur la somnoplastie. Elle fait appel à des ondes de radiofréquence pour rétracter les muscles du palais, ce qui diminue l'épaisseur des tissus qui gênent le passage de l'air. Plusieurs séances d'une trentaine de minutes sous anesthésie locale sont

nécessaires. Cette chirurgie est efficace dans 75% des cas. Il faut cependant prévoir deux semaines de déglutitions douloureuses, ainsi qu'un amaigrissement, souvent positif chez les ronfleurs.

N'hésitez pas à en discuter avec votre médecin, il pourra vous indiquer la technique chirurgicale contre les ronflements la plus adaptée à votre cas.

**In Top Bien-être**

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MCA 0 - JSK 0

# Match nul... sur toute la ligne

La JS Kabylie a tenu en échec le MC Alger au stade de Bologhine (0-0). Dans une rencontre très fermée, émaillée de beaucoup de duels et grosso modo très décevante, les 22 acteurs sur le terrain ont livré un match beaucoup plus physique que technique.

PAR MOURAD SALHI

**A**u moment où tout le monde s'attendait à un clasico digne de ce nom, les deux formations n'ont pas montré vraiment grand-chose sur tous les plans. La seule belle occasion qui mérite d'être signalée du côté du MC Alger, c'est lorsque Djallit, l'ex-joueur de la JSM Bejaia marque de la tête suite à un bon centre de l'attaquant Yachir à l'ultime minute de la première période, avant de voir l'homme en noir lever son drapeau en annonçant une position de hors-jeu.

Les Canaris ont été quelque peu dominés en seconde période. Les coéquipiers de Amir Sayoud avec leur pressing obligeaient les Kabyles à se défendre. En s'installant dans le camp adverse, le



Doyen a puisé dans toutes ses forces, sans grand danger cependant. Du côté de la JSK, mis à part le tir de Saad Tadjer qui est passé de très peu à côté, l'équipe n'a fait que préserver sa cage vierge et retourner au bercail avec un seul point. Pour Meziane Ighil, la JS Kabylie est venue à Alger avec l'objectif de gagner : «*Le Mouloudia était bien en place, elle a bien maîtrisé le jeu. On a voulu remporter la*

*totalité des points mais ce n'était pas aussi facile. Perdre aurait pu être fatal à l'équipe. Je ne donne pas une note complète, mais je dirai que le match nul est largement positif pour nous* », a indiqué le coach kabyle juste après le match. L'enjeu de ce rendez-vous a fait que les deux équipes ne produisent pas du beau spectacle durant toute la partie. Du côté du MCA, la titularisation de la plupart des

nouvelles recrues dont Amir Sayoud, était d'un apport important pour l'équipe. C'est vrai que le sociétaire d'Al Ahly du Caire n'a pas pu inscrire un but, mais sur le plan individuel il a orchestré de belles actions. C'est de bon augure. Pour la JS Kabylie, le retour de Belkalem après une année d'absence constitue une bonne chose pour l'équipe. C'est vrai qu'il a été incorporé vers la fin du match, mais il a bel et bien contribué à la préservation du match nul. «*Le retour de Belkalem après une période très difficile sera très bénéfique, aussi bien pour lui que pour l'équipe. Je ferai tout pour qu'il retrouve rapidement sa forme*», a rassuré Meziane Ighil. La suite de la compétition s'annonce d'ores et déjà très difficile pour le club phare de la Kabylie qui s'est contenté, signalons-le, d'une seule recrue à savoir le Malien Makan Dembélé. Mais le premier responsable de la JS Kabylie confirme qu'il fera appel à quatre joueurs espoirs pour un éventuel renforcement de l'équipe en prévision de la suite de la compétition. En attendant l'incorporation de Dembélé, Meziane Ighil doit revoir surtout la ligne offensive qui reste inefficace. La charnière centrale n'a aucun souci puisque elle est composée de joueurs d'expérience à savoir Rial, Zarabi, Khellili et Bitam à quoi s'ajoute également Belkalem. **M. S.**

MEZIANE IGHIL :

## «Je travaille avec un effectif réduit»

**L**entraîneur de la JS Kabylie (Ligue 1/Algérie), Meziane Ighil, a reconnu disposer d'un "effectif réduit en nombre", craignant "d'éventuelles blessures" lors de la deuxième partie de la saison 2011-2012. "Nous sommes pratiquement la seule équipe qui n'a recruté qu'un seul joueur lors de la période des transferts hivernale. Du coup, nous nous retrouvons avec un groupe réduit en nombre, en ce sens que nous ne disposons que de 20 joueurs seulement", a déclaré, à l'APS, l'ancien sélectionneur national, à l'issue du match JS Kabylie-MC Alger, comptant pour la 16e journée du championnat de Ligue 1 (0-0). "Il est clair que nous serions en difficultés à l'avenir, si par malheur des joueurs venaient à contracter des bles-

sures", a-t-il ajouté. L'attaquant malien Makan Dembélé est le seul joueur à avoir été recruté par la direction des Canaris lors du "mercato" hivernal. Cette dernière n'a pas ainsi répondu au vœu de son entraîneur, qui avait réclamé "des renforts" en prévision de la phase retour. Mais Ighil, lui, a fini par accorder des circonstances atténuantes aux responsables de son club. "Les moyens financiers nous font défaut à l'heure actuelle, et c'est la raison pour laquelle nous n'avons pas beaucoup recruté au cours du "mercato", contrairement aux autres formations de l'élite", a encore précisé le premier responsable de la barre technique de la formation phare du Djurdjura. Malgré cet inconvénient, Ighil garde toujours les mêmes ambitions, à

savoir "jouer les premiers rôles". "J'estime que l'effectif en place est capable de tenir le coup pour la suite de la saison. Je compte également faire appel à des joueurs issus de l'équipe espoir, mais seulement ceux émergent du lot, car je ne ferai de cadeau à personne", a-t-il poursuivi. Revenant sur le nul décroché par son équipe lors de son déplacement au stade Omar Hamadi à Bologhine (Alger), le coach des Jaune et Vert ne s'est nullement montré "gourmand". "C'est un nul qui nous satisfait largement. Certes, nous nous sommes déplacés à Alger avec l'intention de revenir avec les trois points de la victoire, mais il faudra reconnaître qu'on avait affaire à une bonne équipe du MCA, à qui je prédis une bonne phase retour", a-t-il conclu.

FRANÇOIS BRACCI :

## «Le début de la phase retour s'annonce très difficile»

**L**entraîneur français du MC Alger, François Bracci, s'attend à ce que son équipe "rencontre des difficultés" lors des premiers matches de la phase retour du championnat de Ligue 1 de football, en raison "du travail intensif" réalisé au cours du stage hivernal en Espagne. "Nous avons fourni beaucoup d'efforts lors du stage d'Espagne, et c'est la raison pour laquelle l'équipe n'a pas été à la hauteur lors de ce premier match de la phase retour. Je m'attends d'ailleurs à des difficultés lors des prochaines journées de cette deuxième partie de la saison", a déclaré à l'APS l'entraîneur mouloudéen, à l'issue du match de ses protégés face à la JS Kabylie, samedi soir à Alger (0-0).

Le Doyen, soutenu par des milliers de ses fans dans ce clasico, a livré une prestation "somme toute moyenne", a reconnu encore le premier responsable technique des Vert et

Rouge de la capitale. "Mes joueurs ont usé de longues balles aériennes, au moment où l'adversaire était bien regroupé autour de son gardien, ce qui n'a pas fait nos affaires", a-t-il ajouté.

Le technicien français pense, en outre, "qu'il y avait, toutefois, place pour la victoire du MCA", ajoutant que "l'arbitre a faussé le match".

"La rencontre allait prendre une autre tournure, si l'arbitre ne nous avait pas refusé un but valable, aux derniers instants de la première période. Des matches de cette envergure devraient être confiés à des referees costauds", a-t-il poursuivi. Après avoir réussi un recrutement de choix lors de la période des transferts hivernale, avec notamment l'engagement d'Amir Sayoud (Ahly/Egypte), Mustapha Djallit (JSM Béjaia), Sami Yachir (USM Harrach) et Sofiane Younes (JS

Kabylie), le MCA mise gros sur la deuxième partie de la saison.

C'est ce qui explique la présence en force de ses supporters, samedi soir, dans les tribunes du stade Omar Hamadi de Bologhine, à l'occasion de la réception de la JSK. "Je sais que nos supporters sont déçus après cette contre-performance contre la JSK, mais je reste persuadé que mon équipe reviendra en force, une fois après avoir retrouvé ses repères, d'autant que l'effectif a connu de sensibles changements lors du mercato", s'est justifié l'ancien joueur des Girondins de Bordeaux et de l'Olympique de Marseille (Ligue 1/France).

EQUIPE NATIONALE

### Début aujourd'hui du stage des joueurs locaux

Le stage destiné aux joueurs de la sélection algérienne, évoluant dans le championnat d'Algérie de football, débutera lundi au Centre technique national de la Fédération algérienne de football (FAF) de Sidi Moussa (Alger), sous la houlette du coach national, le Bosnien Vahid Halilhodzic. Onze (11) joueurs évoluant en Ligue 1 prendront part à ce regroupement, qui s'étalera jusqu'au 25 janvier, au cours duquel quatre séances d'entraînement sont programmées. Parmi les éléments retenus figurent trois nouveaux joueurs: le duo du CR Belouizdad, Aboubakr Rebih et Islam Slimani, ainsi que le défenseur latéral de la JS Kabylie, Remache Belkacem. Ce stage devrait servir au staff technique de la sélection algérienne d'opportunité pour superviser quelques joueurs locaux susceptibles de renforcer les rangs des "Verts" en prévision du match face à la Gambie, le 29 février à Banjul dans le cadre du 2e tour aller des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2013. Vahid Halilhodzic, accompagné de l'entraîneur des gardiens de but, Abdenour Kaoua, a assisté samedi au match qui a opposé le MC Alger à la JS Kabylie (0-0), disputé au stade Omar Hamadi (Alger).

### Liste des joueurs convoqués pour le stage d'Alger :

Hachoud Aberahmane (ES Sétif) - Meftah Rabie (USM Alger) - Remache Belkacem (JS Kabylie) - Lemmouchia Khaled (USM Alger) - Tedjar Saâd (JS Kabylie) - Metref Hocine (JS Kabylie) - Bouchouk Saïd (CA Batna) - Djabou Abdelmoumène (ES Sétif) - Rebih Aboubakr (CR Belouizdad) - Aoudia Mohamed Amine (ES Sétif) - Slimani Islam (CR Belouizdad).

## Cuisine

### Rôti d'épaule de veau



#### Ingrédients :

Viande d'épaule de veau désossée  
500 g de pommes de terre  
3 c. à soupe de huile d'olive  
4 tomates  
4 oignons  
2 échalotes  
1 bouquet de persil  
1 car de litre d'eau  
Laurier  
Sel, poivre

#### Préparation :

Allumer le four 200°C th6. Dans un plat au four ajouter les tomates, les oignons, les échalotes, le bouquet de persil, l'eau, le laurier, le sel, le poivre, l'huile d'olive, mélanger tous les ingrédients. Ajouter la viande avec des pommes de terre coupées en cubes, mettre au four pendant 1h30. Rectifier l'assaisonnement arrosez la viande de temps en temps.

### Moka au café



#### Ingrédients :

8 œufs  
250 g de sucre  
250 g de farine  
50 g de beurre fondu (facultatif)  
1 pincée (pincée).  
Pour la crème au beurre  
200 g de beurre en pommade  
150 g de sucre fin  
3 à 5 cl d'eau  
5 jaunes d'œufs  
Arome café.

#### Pour le sirop

200 g de sucre  
1 car de litre de café pour parfumer

#### Préparation :

Réaliser une génoise et laisser refroidir sur grille. Couper la génoise refroidie en 3 disques de même épaisseur. Arroser la génoise au sirop parfumé. Confectionner la crème au beurre parfumée arôme café. Répartir la crème au beurre sur le premier disque.

Poser le deuxième disque de génoise arroser et recouvrir à nouveau de crème au beurre.

Poser le troisième et dernier disque de génoise et commencer à masquer le contour du gâteau avec de la crème au beurre. La couche doit être fine... il y en a déjà suffisamment à l'intérieur. Il s'agit seulement de pouvoir y faire adhérer les amandes effilées et légèrement grillées. Décorer à la crème au beurre. Placer au froid avant de servir.

## MODE ET LOOK

# Bien porter une robe pull

rééquilibrer votre silhouette.

#### **Vous avez un corps en "sablier":**

Vos formes sont féminines et équilibrées et votre taille est bien marquée : vous pouvez attirer l'attention sur votre décolleté en choisissant un col en V et ceinturer votre taille.

#### **Vous avez des hanches larges :**

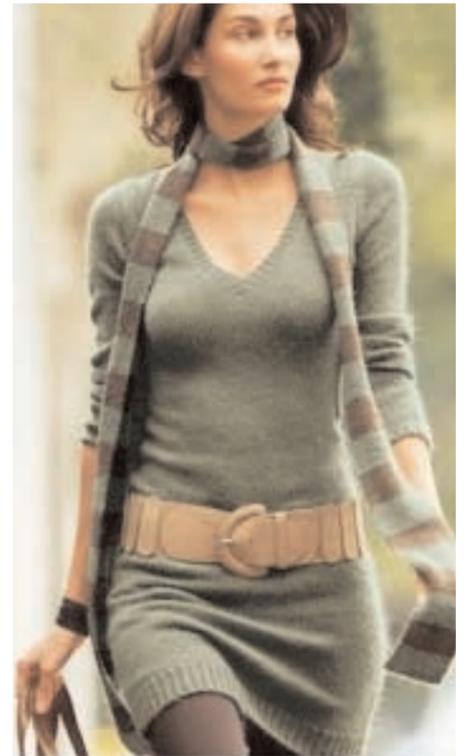
La robe trapèze est votre meilleure alliée ! Sa coupe évasée souligne votre taille et camoufle vos hanches en évitant de vous mouler là où il ne faut pas.

#### **La ceinture :**

Petite, grande, mince, plantureuse... Quelles que soient votre taille et votre corpulence, la ceinture est un must ! On la porte sur les hanches pour casser la silhouette si on est longiligne, ou très large au niveau de la taille pour accentuer les courbes féminines dites en sablier, si on est plutôt ronde. Préférez une robe pull unie si vous l'assortissez à beaucoup d'accessoires ou de bijoux. La version imprimée est à réserver pour les look basiques.

#### **Côté chaussures :**

Vous avez le choix... si vous restez dans les bottes ! Les petites et les rondes privilégieront les bottes hautes à talons pour affiner et allonger la silhouette. Les femmes qui ont la chance d'être grandes et minces pourront



en plus se permettre les bottes montantes plates, les ballerines, ou l'association robe pull sur jean slim avec des escarpins pour un look plus urbain.

*Pour bien s'habiller il faut tenir compte de sa morphologie. Ceci dit lorsqu'il s'agit de porter une robe pull, elle peut être élégante si elle est savamment portée, ou bien au contraire souligner vos pires défauts. Quelques conseils pour bien choisir sa robe pull.*

#### **Vous êtes grande et svelte :**

Chanceuse ! Vous avez l'embarras du choix : moulante en laine ou version ample à faire bouffer, tout est permis ! Votre taille est très peu marquée : vous pouvez oser les rayures horizontales.

#### **Vous avez les épaules larges et le reste du corps mince :**

Choisissez une robe pull à col roulé. Portez avec une ceinture bas sur les hanches pour

## PLEURS NOCTURNES DE BÉBÉ

### Savoir apaiser votre nourrisson...

A l'approche de l'heure du coucher, bien des mamans sont confrontées à la même appréhension : comment calmer les pleurs nocturnes de bébé ? Retour sur 3 questions pour vous aider à calmer bébé avant la tombée de la nuit.

#### **Pleurs du soir : pourquoi ces larmes ?**

A partir de quatre ou cinq semaines, tous les bébés pleurent le soir, un peu avant la tombée de la nuit, indique un docteur en pédiatrie. Cela survient après le quatrième ou cinquième repas. Des crises de larmes sans raison apparente qui sont en fait normales... et nécessaires : elles servent d'exutoire à l'excitation de la journée. Bébé se "décharge" de sa tension par ce moyen, car il n'a pas de mots pour exprimer l'intensité des découvertes qui ont ponctué sa journée.

#### **La solution ?**

Lui procurer le plus de calme possible. Vous

pouvez par exemple, l'installer à plat ventre sur un avant-bras, et le promener, de cette façon, dans une pièce sombre et calme en lui parlant doucement. L'alternative : l'envelopper de tendres caresses.

#### **Pleurs du soir : que faire si bébé pleure dès qu'on le met au lit ?**

Ses pleurs sont sans doute liés à l'angoisse de la séparation. Cette séparation est néanmoins indispensable et participe à son apprentissage de l'autonomie. Des passerelles entre vous et lui sont sans doute nécessaires pour qu'il puisse s'apaiser : c'est tout l'intérêt du « doudou » (que les psy nomme 'objet transitionnel' ou transition entre la mère et le bébé), des comptines ou des histoires, de la prière pour les croyants, des rites du coucher.

#### **Pleurs du soir : il pleure en dormant, que faire ?**

En l'absence de troubles somatiques, ne dra-



matisez pas cette situation en prenant systématiquement bébé dans vos bras, au risque de le réveiller. Les bébés ont, au départ, un sommeil fragile qui met du temps à se régler. Le plus souvent, le seul fait de sentir votre présence suffit à le rassurer.

Si bébé continue à pleurer durant son sommeil vers 18 mois voire 2 ans, il est fort possible que votre enfant fasse des cauchemars.

## Trucs et astuces

#### **Faire partir les écailles d'un poisson**



Trempez le poisson dans de l'eau bouillante pendant trente secondes à une minute. Le travail sera ainsi très facile à réaliser.

#### **Réussir une pâte à tarte**



Préparer votre pâte avec de l'eau très froide, voire glacée. Ensuite, mettez du blanc d'œuf sur toute la surface et faites-la cuire dix minutes au four avant de la garnir.

#### **Faire une mayonnaise allégée**



Battez un blanc d'œuf en neige, rajoutez un peu d'eau gazeuse et intégrez le tout à la mayonnaise qui sera ainsi un peu plus digeste.

#### **Un fromage blanc crémeux**



Battez le en y rajoutant un petit verre d'eau gazeuse. Le fromage va ainsi s'aérer et va devenir mousseux et posséder une saveur très crémeuse.

# Comment calculer la durée d'une seconde, un débat philosophique

*La durée d'une seconde doit-elle être calquée sur la rotation de la terre ? Vous ne comprenez pas cette question ? C'est pourtant sur cet épineux problème que va se pencher l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), comme le rapporte la radio américaine NPR.*

Toutes nos unités de mesure temporelles (secondes, jours, années...) ont été fixées après observation des cycles terrestres. Mais elles sont en réalité inexactes, même si nous ne pouvons pas vraiment le percevoir au quotidien.

Ainsi notre bonne vieille Terre met 365,2425 jours pour faire le tour du Soleil. Problème: notre année civile ne compte que 365 jours. Pour pallier ce décalage, un jour intercalaire est ajouté tous les quatre ans, lors des années bissextiles. Sans cet ajustement nous risquerions à la longue de nous retrouver en hiver en plein mois de juin.

Ce principe vaut aussi pour les secondes. Celles que l'on utilise, sur nos montres par exemple, sont celles du temps universel coordonné (UTC), calculé à partir de deux mesures:

- Le temps atomique international, où la seconde est «définie par une horloge atomique qui utilise l'incroyable régularité des vibrations des atomes». Ce temps-là est stable puisque les réactions atomiques se reproduisent toujours de la même manière.

- Le temps universel, fondé sur la rotation terrestre. Or notre planète est capricieuse et sa rotation n'est pas régulière, du fait de l'attraction solaire ou lunaire. En conséquence, une journée peut durer plus ou moins longtemps, à quelques millièmes de secondes près.



Afin de faire correspondre le temps atomique avec le temps universel, l'UIT recommande régulièrement l'ajout d'une

seconde intercalaire, dont «le principe est le même que celui de l'année bissextile», remarque le Financial Times. C'est cette

seconde que l'UIT va peut-être décider de supprimer. Voilà pour le côté technique du débat. Reste la question principale : à quoi sert-il d'être calé sur la rotation terrestre ? Pas à grand-chose répondent de plus en plus de pays, comme la France ou les Etats-Unis:

«Cette synchronisation avec le temps universel n'est plus vraiment nécessaire. Les sauts de secondes deviennent de plus en plus problématiques pour les marchés financiers, le transport aérien ou encore les systèmes de télécommunication et de navigation, qui requièrent une référence temporelle continue.»

Mais pour beaucoup d'autres pays le débat est plus philosophique que technique. Le Royaume-Uni ou la Chine sont ainsi fermement opposés au système actuel, comme l'explique un membre de l'Observatoire royal de Londres:

«Pour la première fois de notre histoire, le temps sera uniquement défini par des instruments humains, et ne sera plus lié à la rotation terrestre. Cela nous déconnecterait de la nature, ce qui n'est pas ce que les gens souhaitent.»

Une telle déconnexion n'est cependant pas à craindre dans l'immédiat. Si cette seconde intercalaire est supprimée, le décalage avec l'heure solaire ne sera que d'une heure en 2512.

## L'illusion d'optique, technique de séduction dans le règne animal

L'illusion d'optique comme technique de séduction ne date pas du soutien-gorge push-up, ni même du corset. Elle n'est pas l'apanage de l'espèce humaine, et encore moins des femmes. Dans le règne animal, les rois du trompe l'œil sont les mâles.

Chez de nombreuses espèces d'oiseaux, comme la draine (une variété de grive de grande taille), le pigeon ou encore le perroquet gris, la sensibilité des femelles aux effets d'optique est décisive dans le choix du partenaire. Il s'agit avant tout pour les mâles d'induire en erreur les femelles ou de capter leur attention.

Les femelles préférant généralement les mâles à larges taches colorées, ces derniers recourent à des subterfuges pour altérer leur perception. Ils utiliseront tantôt l'illusion d'Ebbinghaus (deux cercles de même taille entourés, l'un d'objets de grande taille, l'autre d'objets plus petits, donneront l'impression d'être de tailles différentes)...

... tantôt celle de Wundt-Jastrow : deux arcs de cercle identiques sembleront de tailles différentes selon qu'ils

sont placés au dessus ou en dessous l'un de l'autre :

Mais, lorsqu'il s'agit de séduire, le mâle du jardinier à nuque rose, une espèce de passereau endémique de l'Australie, se révèle un illusionniste hors pair, rapporte le magazine Science du 20 janvier. Afin d'attirer les femelles, il construit tout d'abord un "berceau", une allée de branches et de brindilles longue d'une soixantaine de centimètres, dont il décore l'entrée de fragments d'os, de coquillages, de pierres, de morceaux de verre, de goupilles d'aluminium et de divers objets gris ou blancs.

Notre passereau passe des heures à arranger avec soin cet ensemble hétéroclite, appelé "gesso", devant une entrée du berceau. Lorsqu'une femelle intriguée se présente à l'entrée opposée, il prend des objets colorés tels qu'un morceau de fruit et les lui présente un par un. Jusqu'ici, rien que de très classique.

Là où le jardinier à nuque rose innove, c'est dans son art très particulier de la mise en perspective. Il placera en effet systématiquement les petits éléments du gesso près

de l'entrée du berceau, et les gros éléments plus loin, de manière à créer une illusion d'optique, indiquent deux chercheurs australiens. Comme les objets apparaissent plus petits à distance, cette disposition du gesso crée l'impression que les objets ont à peu près la même taille. Cette illusion est appelée "perspective forcée".

Les scientifiques ont cherché à savoir si tous ces efforts de décoration étaient récompensés. Leurs travaux montrent que les femelles ont effectivement tendance à choisir les mâles dont la décoration produit la meilleure illusion. Le rapport entre l'effet visuel et le succès de l'accouplement n'est pas clair, mais il se pourrait qu'avec un gesso uniforme, les objets de couleur retiennent mieux l'attention de la femelle.

Les auteurs de l'étude indiquent que les illusions d'optique pourraient avoir une influence importante sur l'évolution des espèces à travers la sélection sexuelle.

### L'encyclopédie

### DES INVENTIONS

#### COUCHE JETABLE

Inventeur : **Vic Mills** Date : **1956** Lieu : **Canada**

*Autrefois nos mères devaient utiliser des couches de coton attachées avec des épingles de sûreté et qu'elles devaient évidemment laver. De nos jours, nous avons le choix entre laver les couches de coton ou acheter des couches jetables que Vic Mills, ingénieur chez Procter & Gamble, a inventé en 1956. Même si elles ont été inventées en 1956, il a fallu attendre quelques années d'expérimentation pour trouver une couche confortable pour les fesses de bébé, donc ce n'est qu'en 1966 qu'elles furent commercialisées sous le nom de Pampers, qui veut dire "choyer" en anglais.*



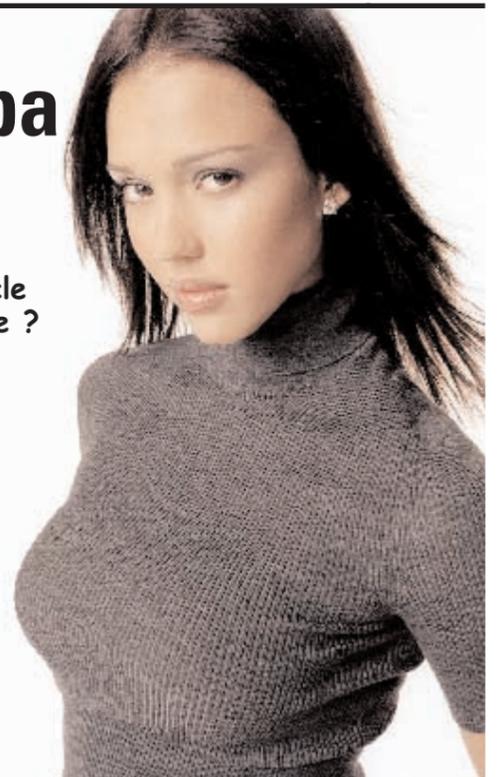
## Brooke Mueller veut assurer sa sobriété

Brooke Mueller, ex-femme de Charlie Sheen et mère de deux enfants, ne réussit pas à se défaire de ses nombreuses addictions : la cocaïne et l'alcool. Après plusieurs cures de désintoxication et après avoir été arrêtée pour possession de cocaïne et incitation à la bagarre dans une boîte de nuit en décembre 2011, elle accepte d'être soignée sur le long terme. "Brooke a décidé de se soustraire aux feux des projecteurs afin de se concentrer sur sa guérison sans risquer d'être perturbée. Son but est d'assurer sa sobriété."



## Jessica Alba Cash Warren, bas les pattes

Qui a dit que le spectacle était toujours dans la salle ? Certainement pas nous, même si on avoue qu'Alexandra Lamy s'est bien débrouillée pour pimenter la cérémonie. Dernièrement sur le tapis rouge des Golden Globes, Cash Warren, le mari de Jessica Alba, a été pris la main dans le sac. Ou plutôt, sur les fesses de son épouse.



## Madonna, Elton Jones : rivalités de stars

Si l'ambiance semblait festive sur le tapis rouge des derniers Golden Globes, une lutte entre deux superstars faisait rage en coulisses. Nominés tous les deux dans la catégorie "meilleure bande-originale", Elton John et Madonna n'ont pas attendu la remise du trophée pour faire part au monde entier de leur inimitié. Elton John, en lice pour sa chanson Hello Hello qui figure sur la B.O du film d'animation Gnomeo et Juliette, était sûr de sa victoire. "Madonna n'a pas une chance", aurait-il déclaré bien avant la cérémonie du 15 janvier, d'après The Mirror. Toujours selon le journal britannique, la Reine de la Pop, mise au courant de ses propos, aurait alors rétorqué : "Ok, que le meilleur gagne."

## Lindsay Lohan

### se mue en condamnée exemplaire

La starlette américaine Lindsay Lohan a reçu mardi un nouveau satisfecit de la part de la juge en charge du suivi de sa mise à l'épreuve, après ses multiples déboires avec la justice, a-t-on appris auprès de la Cour supérieure de Los Angeles.

Lindsay Lohan, 25 ans, avait reconnu début novembre avoir violé sa liberté conditionnelle en manquant plusieurs rendez-vous dans un centre social pour femmes, exigés par une précédente condamnation. Elle avait déjà été félicitée par la juge Sautner avant les fêtes. La magistrate avait pris acte des efforts de l'actrice et l'avait même autorisée à quitter la Californie pour les vacances. Sa condamnation début novembre avait résulté de la violation de sa liberté conditionnelle dans une affaire de vol de collier.

Le vol du collier constituait déjà une violation d'une précédente mise à l'épreuve, pour une affaire de conduite en état d'ivresse et de possession de stupéfiants remontant à 2007.



## Eurovision 2012

## Anggun a trouvé son titre

Pour la 57e édition du concours de l'Eurovision, c'est la sublime chanteuse d'origine indonésienne Anggun qui a été choisie. Restait à trouver une chanson qui pourrait faire gagner la France... Tout ce que la chanteuse avait indiqué, c'est qu'elle souhaitait chanter un titre bien différent de ce qui avait pu être fait précédemment. Et aussi, qu'elle souhaiterait chanter en français... et en anglais, que cela plaise ou non aux plus conservateurs. Le quotidien Le Parisien dévoile un peu plus d'informations à propos de cette fameuse chanson qui sera interprétée à Bakou, en Azerbaïdjan, le 26 mai prochain. Ce titre, sur lequel repose de nombreux espoirs, sera composé par Jean-Pierre Pilot et William Rousseau.



## Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	06h27
Dohr	12h59
Asr	15h41
Maghreb	18h01
Icha	19h26

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1477 | Lundi 23 janvier 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42  
0550.18.37.57

PÉNALISATION DE LA NÉGATION DU GÉNOCIDE ARMÉNIEN

## Turcs et Arméniens mettent la pression sur le Sénat français



Samedi dans la presse, deux lettres ouvertes en vue du vote lundi sur la proposition de loi pénalisant la négation du génocide arménien, lundi au Sénat. Les Turcs demandent aux sénateurs de rejeter le texte. Les Arméniens, eux, de l'adopter.

Le Comité de coordination des associations franco-turques de France, qui affirme représenter plus de 600 000 Franco-Turcs, estime dans une lettre publiée dans le quotidien *Libération* "qu'il est immoral d'instrumentaliser une tragédie historique à des fins politiques". Il appelle "les sénateurs à privilégier la défense des valeurs républicaines de tolérance et de fraternité à l'exaltation d'une émotion communautariste basée sur la haine et le repli sur soi".

En parallèle, le Conseil de coordination des organisations arméniennes de France a publié dans *Le Monde* un appel au "respect pour les victimes du génocide arménien (...) Nous encourageons le président de la République, le gouvernement ainsi que les principaux partis, de gauche comme de droite, qui ont soutenu l'adoption de cette loi à confirmer leur geste en permettant sa ratification par le Sénat dans la législature actuelle". L'appel est soutenu par des intellectuels, politiques, artistes et célébrités françaises.

La commission des lois du Sénat a rejeté mercredi ce texte, exprimant les fortes réticences d'une partie des sénateurs. Elle a voté une motion d'irrecevabilité, jugeant le texte "contraire à la Constitution". Mais il devrait toutefois être voté lundi en séance, une majorité semblant se dessiner en sa faveur.

Par ailleurs, une manifestation contre cette loi a fait sortir dans les rues de Paris des Turcs venus de toute l'Europe. On

pouvait lire sur les banderoles portées par les manifestants "Halte aux lois électoralistes". L'un des organisateurs a expliqué à la presse : "Il se passe quelque chose de très grave. Les Arméniens font du lobbying auprès des sénateurs. Il y a une épée de Damoclès sur la tête des sénateurs qui veulent s'abstenir ou se prononcer contre cette loi."

Les associations franco-turques jugent "immoral d'instrumentaliser une tragédie historique à des fins politiques". A quatre mois de la présidentielle, en effet, le poids du vote des 500 000 Arméniens de France est important.

"Ce sont les historiens qui doivent faire des recherches dans les deux pays, pas simplement dans un pays. La députée qui a déposé ce projet de loi est allée en Arménie."

Très bien. Mais pourquoi elle n'est jamais allée à Ankara pour aller voir les archives turques ?", s'est indigné un Français d'origine turque.

La proposition de loi déjà approuvée le mois dernier par l'Assemblée française a créé de vives tensions entre Ankara et Paris. Leurs relations politiques et militaires ont été suspendues. Vendredi, le ministre turc des Affaires étrangères a menacé de prendre de nouvelles mesures si la loi passe. «Ne croyez pas que la Turquie restera silencieuse. Il y aura de nouvelles sanctions, et cette fois, les sanctions seront permanentes, jusqu'à ce que la

France change sa position. Il est temps pour les intellectuels français, pour les sénateurs français de défendre nos valeurs communes, la liberté d'expression. Ce sont des valeurs européennes, des valeurs françaises", a déclaré le ministre turc des Affaires étrangères Ahmed Davutoglus.

TROUBLES EN LIBYE

## Des manifestants saccagent le siège du CNT à Benghazi

Des manifestants en colère qui assiégeaient le siège du Conseil national de transition (CNT) à Benghazi, dans l'est de la Libye, ont saccagé le bâtiment, ont indiqué des sources locales. Selon des témoins, une brigade d'ex-rebelles a sécurisé un passage pour permettre au président du CNT Moustapha Abdeljalil et à d'autres membres du Conseil de quitter le bâtiment. «Les manifestants ont pris

d'assaut le siège et ont saccagé ses bureaux", a déclaré un responsable du CNT.

Les protestataires, armés de pierres et de barres de fer, ont investi les lieux et ils ont par la suite saccagé les locaux, selon la même source. Auparavant, des manifestants avaient jeté plusieurs grenades artisanales sur le siège du CNT sans faire de victimes, ont indiqué des témoins.

Très Libre

APRÈS LA GLORIFICATION DU COLONIALISME  
LE SÉNAT FRANÇAIS ADOPTE UN DÉLIT D'INJURE AUX HARKIS



sidou@lemidi-dz.com

TRAVAUX DU METRO GRANDE POSTE-PLACE DES MARTYRS

## Danger sur l'environnement urbanistique

L'architecte et urbaniste Halim Faïdi a affirmé samedi que les travaux en cours du tronçon Grande Poste-Place des Martyrs du métro d'Alger comportaient un risque pour cette place et ses environs, et recommande la plus grande prudence à ce sujet. Dans une conférence sur l'urbanisme dans la capitale organisée au café littéraire Mohamed Boudia de la fondation Casbah, ce spécialiste, connu pour avoir réalisé d'importants bâtiments publics, considère que ces travaux qui feront aboutir le métro dans un quartier qui recèle "la plus grande densité patrimoniale de l'Algérie" comportaient un risque pour tout l'environnement urbanistique de la Place des Martyrs ainsi que pour la place elle-même. Selon l'architecte, "il y a deux lignes de voûtes : les voûtes ottomanes et les voûtes au-dessous. De par son fonctionnement, le métro vibre énormément, aussi faut-il être extrêmement attentif, car la place des Martyrs est un ouvrage qui peut tomber." a-t-il averti. Il a déploré, à ce propos, le

"manque d'informations" sur l'état d'avancement des travaux et l'emplacement des issues des galeries du métro sur ce site protégé, affirmant avoir émis son "désaccord lors d'une réunion au ministère de la Culture sur l'emplacement des issues de métro devant Ketchaoua". "C'est à la ville d'indiquer au métro ses issues", a-t-il martelé, insistant sur l'occasion qui doit être saisie pour "repenser la Place des Martyrs afin d'en faire un lieu de rencontre pour les habitants de la Casbah". Le plan permanent de protection de La Casbah d'Alger, élaboré par l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés en Algérie a été adopté au mois d'avril 2011 par la wilaya d'Alger.

La mise en œuvre de ce plan est tributaire d'un décret exécutif, seul à même de protéger légalement ce site classé patrimoine mondial par l'Unesco et dont la promulgation devait intervenir avant fin 2011, selon la ministre de la Culture, Khalida Toumi, dans une déclaration à la presse en novembre dernier.

COMMUNOQUÉ SEAL

## Des communes d'Alger sans eau demain et mercredi

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger procédera à partir de demain à 18h jusqu'au mercredi à 6h à des travaux de réparation d'une canalisation principale de transport d'eau. Les travaux sont localisés au niveau de Tixeraine, commune de Birkhadem. La SEAL précise que ces travaux engendreront une suspension de l'alimentation en eau potable qui touchera les communes suivantes : Bouzareah, Beni Messous, Dély Ibrahim, Ben Aknoun (en partie), Rais Hamidou (Cité Sidi Lekbir), Bologhine (en partie). SEAL met en place un dispositif de citernage, afin d'alimenter en priorité les

établissements publics et hospitaliers pour réduire les désagréments ainsi que la population dans les limites de ses possibilités.

La SEAL remercie la population de sa compréhension et prie ses clients de l'excuser pour les désagréments causés par cette coupure d'eau. La SEAL mettra tout en œuvre pour rétablir au plus vite la situation et assurer de nouveau la continuité de service.

Pour toutes informations complémentaires, la SEAL met à la disposition de ses clients son centre d'accueil téléphonique opérationnel, 24h/24 et 7j/7, en appelant le 1594\*.